

NUMÉRO 25 – Septembre 2023

NOUVAiles

La référence avicole au Québec



Les Éleveurs de volailles
du Québec

Installer, planifier et relaxer !

C'est votre employé 24/7



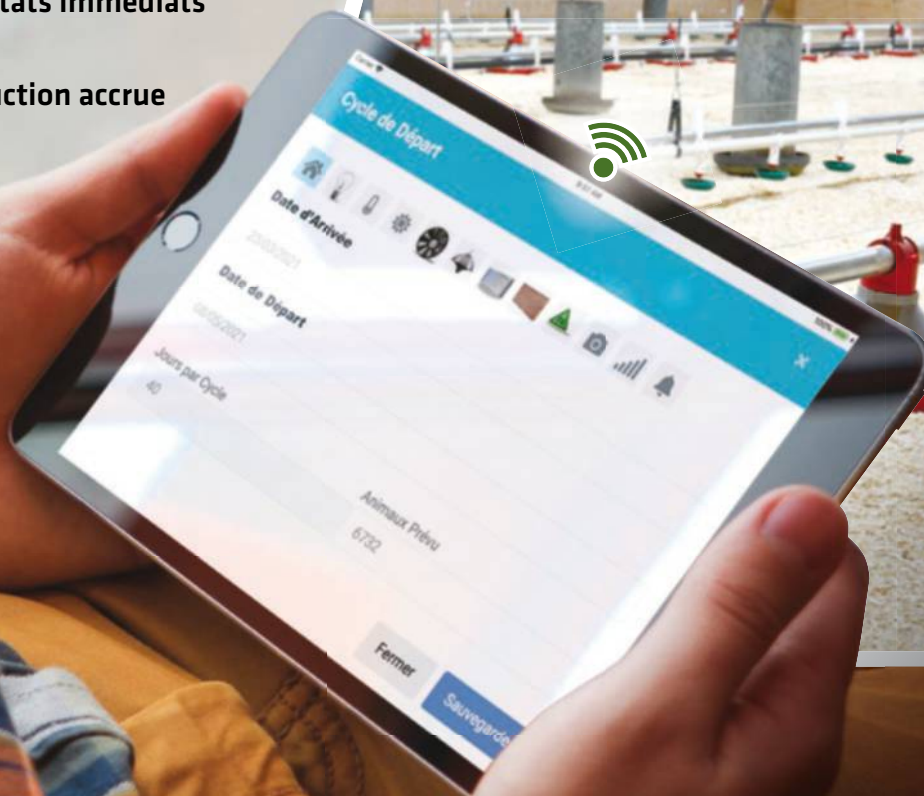
Bien-être animal assuré



Résultats immédiats



Production accrue



C'est plus qu'un contrôle,
c'est **AgriMesh**
Technologies

450 383-4000 | jolco.ca | f @ in

Membres du groupe Jolco



SOMMAIRE

Mot du président	6
Les avancées des derniers mois	9
Assemblée générale annuelle 2023	10
Le nouveau CA des EVQ	16
Reportage à la ferme : Sylvain Lafortune	20
Marché américain des viandes	28
Programme d'aide à la relève	34
Rapport économique poulet	40
Rapport des PPC	42
Marketing poulet	44
La science au service des éleveurs	46

Dossier gestion de l'offre et autonomie alimentaire

Le consommateur et l'éleveur au cœur de la gestion de l'offre	56
---	----

Reportage à la ferme : Cameron Lavallée	68
Rapport économique dindon	74
Rapport des EDC	76
Pensez Dindon	80
Marketing dindon	82
Recettes	84
Outils de communications : Biosécurité	88

Image de la couverture:

(Judith Boivin-Robert)

Découvrez dans cette édition ce qui fait du système de gestion de l'offre une force pour la production avicole au Québec.



CALCULATEUR ENVIRONNEMENTAL

Rapport détaillé

Liste des produits Rolland utilisés :

1 456 livre(s) de Rolland Enviro Satin
100 % postconsommation

Généré par : calculateur.rollandinc.com

Sources : Les estimations des impacts environnementaux associés aux émissions de gaz à effet de serre, à la consommation d'énergie et à la formation de smog ont été établies à partir des résultats d'une analyse du cycle de vie sur les papiers fins réalisée par Rolland (Groupe AGÉCO, 2015) et révisée par un comité indépendant (acv.rollandinc.com). Quant aux économies potentielles liées à l'utilisation d'eau et de bois, elles ont été calculées respectivement à l'aide de statistiques fournies par l'Association des produits forestiers du Canada (APFC) et des données publiées dans l'outil Environmental Paper Network Calculator Version 4.0 (www.papercalculator.org).

Résultats

Selon les produits Rolland sélectionnés, en comparaison à la moyenne de l'industrie pour des produits faits à 100 % de fibres vierges, vos **sauvegardes environnementales** sont :



3 tonnes métriques de bois

17 arbres



5 m³ d'eau

51 douches de 10 minutes en Amérique du Nord



1 137 kg CO₂

5 597 km parcourus



31 GJ

139 546 ampoules 60W pendant une heure



6 kg COVNM

5 489 km parcourus en voiture

NOUVAÎLES

L'ÉQUIPE

Rédaction en chef

Nathalie Dansereau, directrice communications et marketing
ndansereau@upa.qc.ca

Ephi Papakirisits-L'Archer, conseillère aux communications numériques
elarcher@upa.qc.ca

Corinna Fortin Pop, agente marketing
cfortinpop@upa.qc.ca

Suzanne Duquette, coordination, révision-correction

Collaborateurs pour ce numéro

Équipe des EVQ :

Direction générale

Direction Affaires économiques

Direction Audits et programmes

Direction du marketing et des communications

Calvin McBain, délégué aux Éleveurs de dindon du Canada

Luce Bélanger, administratrice du Québec, déléguée du Québec
aux Producteurs de poulet du Canada

Hubert Brochard, agronome et journaliste

Annik Perron, journaliste

Conception graphique et réalisation

TCN Studio

Directrice de production

Brigitte Bujnowski

Direction artistique et conception graphique

Judith Boivin-Robert

Infographistes

Geneviève Gay

Dana Labonté

Nancy Litjens

Stéphanie Tétreault

Photomontage de la couverture

Judith Boivin-Robert

Photographes

Marie-Michèle Trudeau (p. 6, 8, 20 à 27)

Monsef Kamel (p. 68 à 73)

PUBLICITÉ

450 679-8483 / 1 800 528-3773

Représentants

Sylvain Joubert

sjoubert@laterre.ca / poste 7272

Marc Mancini

marcmancini@laterre.ca / poste 7262

CORRESPONDANCE

Retourner toute correspondance
ne pouvant être livrée au Canada à :

NOUVAÎLES

Éleveurs de volailles du Québec

555, boul. Roland-Therrien, bureau 250

Longueuil (Québec) J4H 4G1

Tél. : 450 679-0530 / poste 8245

Télec. : 450 679-5375

Courrier électronique : volailles@upa.qc.ca

Site Internet : volaillesduquebec.qc.ca

IMPRESSION

Imprimerie FI Web

NOUVAÎLES est publié trois fois par année

par les Éleveurs de volailles du Québec.

Tous droits réservés. Le contenu du magazine

ne peut être reproduit sans autorisation.

Dépôt légal

Imprimé : ISSN 2371-414X

En ligne : ISSN 2371-4158

Bibliothèque nationale du Canada, Ottawa

Bibliothèque du Québec, Montréal

Poste-publications # 40916058

Parce que l'environnement est une priorité

pour les Éleveurs de volailles du Québec,

ce magazine est imprimé sur du papier

Rolland Enviro 100 % de fibres recyclées

postconsommation.

FSC® n'est pas responsable des calculs
d'économie de ressources en choisissant
ce papier.





LA LITIÈRE DE RIPE DE PAPIER

Une innovation dans le monde de la litière!

- Regroupe tous les avantages des autres types de litière disponibles sur le marché
- De très nombreux avantages et économies pour le secteur de la volaille
- La liste des avantages est impressionnante tant au niveau des économies en coûts de production qu'en bienfaits pour l'animal et en biosécurité, ainsi qu'en valorisation du fumier
- Entièrement fabriqué au Québec (Canada)

AVANTAGES LIÉS À UNE RIPE DE PAPIER ! SANS POUSSIÈRE

- Favorise la santé animale
- Diminution du risque d'incendie
- Élimine l'étape du nettoyage après le soufflage
- Aucune poussière en suspension
- Élimine l'étape de nettoyage des filtres du tracteur lors du nivelage

SANS HUMIDITÉ

- Aucune variation des capteurs à l'arrivée de la ripe
- Aucun chauffage requis pour sécher la ripe – économie de propane
- Élimination de l'étape de séchage – économie de temps
- Élimination des mortalités résultant d'une ripe humide – hausse des rendements



Pourquoi payer plus pour de la ripe de bois quand vous pouvez choisir une litière de papier supérieure à meilleur prix!

0.49\$ / pi³ Transport inclus*



AVANTAGES LIÉS À UNE RIPE DE PAPIER

TRÈS GRAND POUVOIR ABSORBANT

- Absorbe 5 fois plus que la ripe de bois
- Absorption instantanée
- Facilite le nettoyage en fin de lot

GRADE ALIMENTAIRE

- Ne contient aucun insectes, parasites, ténérions, mouches, etc.
- Réduit les coûts de nettoyage
- Ne contient aucun phénol (présent dans la ripe de résineux)

Les informations ont été recueillies auprès d'éleveurs de volailles du Québec, qui par observations ont permis la compilation de ses nombreux bienfaits et avantages. Ceux-ci recommandent son utilisation auprès de tous les éleveurs.

450 454-2113

info@purebedding.ca

Visitez notre site pour plus d'information concernant les avantages : www.purebedding.ca





ENSEMBLE, REGARDONS VERS L'AVENIR

Quelques mois ont passé depuis mon arrivée à la présidence des Éleveurs de volailles du Québec et je suis heureux d'avoir l'opportunité de vous adresser quelques mots. Tout d'abord, j'aimerais dire un grand merci à mon prédécesseur Pierre-Luc Leblanc qui a consacré plus d'une dizaine d'années à faire évoluer notre organisation et à défendre les intérêts des éleveurs de poulets et de dindons. Je m'aperçois, un peu plus chaque jour, de l'ampleur de la tâche et je le félicite pour sa persévérance.

Durant mon mandat, je compte m'appliquer, de concert avec toutes les parties prenantes des EVQ, à poursuivre le développement d'une filière forte et responsable.

J'aimerais remercier notre directrice générale et tous les employés des EVQ pour leur professionnalisme, leur persévérance et leur dévouement dans leur travail auprès du nouveau conseil d'administration incluant le nouveau président.

Je suis convaincu qu'ensemble nous pourrions remplir notre mission qui consiste avant tout à réaliser nos allocations et à conserver ou croître nos parts de marché à l'échelle québécoise et canadienne en offrant de la volaille de qualité en quantité suffisante.

À courte échéance, il est indispensable de continuer à développer d'étroites relations de travail avec tous les membres de la filière avicole afin d'avoir une bonne compréhension de leurs enjeux respectifs, tout en gardant le cap sur les enjeux spécifiques à notre production. Des défis comme : l'influenza aviaire et la biosécurité, la relève entrepreneuriale, la notoriété et la visibilité de nos viandes québécoises, le développement durable et nos efforts en responsabilité sociale doivent se régler en concertation avec nos entités et nos partenaires régionaux, provinciaux et canadiens. C'est d'ailleurs dans cet esprit que les planifications stratégiques sectorielles seront initiées au cours de la prochaine année.

Les derniers mois ont été riches en nouvelles pour les Éleveurs de volailles du Québec. La Régie a rendu sa décision sur la *Convention de mise en marché du poulet* en plus d'entériner l'entente entre les EVQ et l'industrie dans le cadre du *Règlement sur la production et la mise en marché du poulet* et d'homologuer les modifications au *Règlement sur la production et la mise en marché du dindon*. Rappelons que la Convention a fait l'objet d'un arbitrage à l'automne 2022. Elle entrera en vigueur à la période A186 qui débute le 19 novembre 2023. Cette convention, en continuité avec la précédente, vient préciser la notion de force majeure. ➤



Il sera d'autant plus important de continuer à travailler avec les membres du Conseil québécois de la transformation de la volaille afin d'accompagner les éleveurs afin qu'ils puissent réaliser leur allocation sans pertes financières.

Suite à la décision de la Régie éliminant la limite de détention de quota dans le poulet, les EVQ ont convenu d'une entente avec les intervenants de l'industrie afin de maintenir la limite de la location de quota à 13 935 m² (art.108) jusqu'en 2024. D'ici ce temps, les membres du comité de réglementation travaillent sur des modifications à apporter au *Règlement* afin que les éleveurs soient propriétaires de leur quota et de leur poulailler, tout en réduisant la location de quota. Un comité consultatif a été mis sur pied pour proposer des solutions en ce sens d'ici le mois d'octobre 2023. Des rencontres régionales auront lieu au cours du mois de septembre pour consulter les éleveurs sur les options de modifications qui auront été retenues par le conseil d'administration. Les membres du CA et moi-même espérons vous voir en grand nombre à ces réunions d'information et de consultation.

Dans sa décision de mars 2023, la Régie entérinait la mise en place de la réserve de quotas pour la période A187. Un concept travaillé au cours des dernières années qui permettra aux éleveurs de louer leur quota dans le cas d'une incapacité. Nous sommes confiants qu'il y aura un fort intérêt pour cet outil qui permettra à de nouveaux titulaires de démarrer plus facilement en production et donnera plus de flexibilité aux autres.

De même, la Régie à homologuer les fiches de production dans le secteur du dindon. Cet outil réfléchi, présenté aux éleveurs depuis quelque temps déjà, permettra à la province de mieux suivre la réalisation de son allocation, mais surtout, permettra à l'éleveur de mieux planifier sa production. Nous invitons les éleveurs à remplir volontairement leurs fiches de production pour la période en cours.

En terminant, je tiens à rappeler l'importance pour la province de réaliser son allocation, tant dans le poulet que dans le dindon. Les outils et l'accompagnement que nous mettons en place avec la permanence des EVQ en témoignent. Le système de gestion de l'offre vient avec ses avantages et obligations. À chacun de nous de respecter notre contrat social.

D'ici la fin de l'année 2023, je serais très fier si nous pouvions faire entériner la loi C-282 au Sénat conjointement avec le groupe des G05 présidé par Martin Caron que je remercie pour son dévouement. Une loi qui exclut les productions sous gestion de l'offre de futures négociations internationales. Je vous laisse en apprendre davantage sur le projet dans les prochaines pages.

Merci de votre attention,

Bonne lecture! 

Sylvain Lafortune
Président des Éleveurs de volailles du Québec



LES AVANCÉES DES DERNIERS MOIS



» Travaux du comité des éleveurs de dindon pour réviser les règles entourant la gestion des ajustements de fin de période et dépôt des modifications réglementaires à la Régie.



» Présentation et adoption par la Régie du projet de modifications réglementaires visant la mise en place de fiches de production pour le dindon. Le projet en gestation depuis 2019 s'appliquera à compter de la période 2024-2025.



» Modification réglementaire au *Règlement sur la production et la mise en marché du poulet* : mise en place de la réserve générale de quotas de poulet applicable à compter de la période A187.



» Mise en ligne pour tous les éleveurs du portail intranet personnalisé des éleveurs permettant la saisie d'entente d'approvisionnement, la visualisation des performances et la déclaration des coûts.



» Acceptation par la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec des modifications soumises conjointement par les EVQ et les intervenants de la filière concernant le maintien d'un plafond de location de quota prévu au *Règlement sur la production et la mise en marché du poulet* (Décision 12390). Mise en place d'un comité consultatif visant la diminution de la location de quota.



» Adoption par la Chambre des communes du projet de loi C-282 modifiant la *Loi sur le ministère des Affaires étrangères, du Commerce et du Développement* afin d'empêcher la signature d'accords mettant en péril le système de gestion de l'offre, soit en augmentant les contingents tarifaires ou en diminuant les tarifs.



» Nomination aux EVQ de deux nouveaux inspecteurs administratifs qui effectueront des vérifications préventives visant l'application des règlements prévus au *Plan conjoint des Éleveurs de volailles du Québec*.

AGA 2023

TEXTE DIRECTION DES COMMUNICATIONS ET DU MARKETING

LA FORCE
DE NOS
ACTIONS



Pierre-Luc Leblanc,
président sortant des EVQ.



Yves Leblanc, Pierre-Luc Leblanc, Louis-Philippe Rouleau,
Lise St-Georges, Martin Lemieux.

Les Éleveurs de volailles du Québec (EVQ) visés par le Plan conjoint des éleveurs de volailles se sont réunis à Québec pour leur Assemblée générale annuelle les 11 et 12 avril sous le thème : La force de nos actions. Plus de 325 participants ont profité de ces journées pour faire le bilan de l'année 2022 et regarder vers l'avenir. Cette assemblée teintée par le départ du président sortant, M. Pierre-Luc Leblanc, et de quatre membres du conseil d'administration a été forte en émotions.

Résolutions adoptées

Outre l'adoption du rapport annuel des activités et l'approbation des états financiers de l'exercice financier, les éleveurs ont débattu des résolutions mises à l'étude pour 2023 (résolutions adoptées) et fait le point sur le suivi des résolutions de 2021 à 2022.

L'assemblée a également pris connaissance des grandes orientations inscrites dans le plan stratégique 2023-2026 qui fut précédé de nombreuses rencontres, de sondages et d'assemblées de cuisine à travers la province. ➤





**TECHNOLOGIE
AGRICOLE**
www.iel.ag



**OPTEZ POUR NOTRE SOLUTION
COMPLÈTE EN PRODUCTION AVICOLE !**

CONTACTEZ-NOUS POUR VOS FUTURS PROJETS
552, route Bégin Nord, Sainte-Claire (Québec)
418 883-3030 | Sans frais 1 833 883-3030 | info@iel.ag

**NOUS SOMMES
DISTRIBUTEUR DES
CONTRÔLES INTÉGRÉS**



MAXIMUS

**ET MAINTENANT
DISTRIBUTEURS
DES PRODUITS**



ET
LUBING

221626

Dossiers chauds

Les EVQ ont fait le point sur les différents dossiers d'actualité à commencer par la récente décision controversée 12351 de la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec. Cette décision abroge le maximum de détention du quota détenu par un même titulaire prévu au Règlement sur la production et la mise en marché du poulet et accueille les modifications sur la location de quota. Rappelons que lors des audiences sur ce dossier, les EVQ avaient fermement défendu le maintien du seuil maximal de détention puisqu'il constitue le frein premier à la concentration du quota au mains de quelques joueurs et au risque de disparition de fermes indépendantes. Le maintien du plafond et les modifications pour restreindre la location étaient les premières étapes du plan de modifications réglementaires des EVQ visant à ce que les titulaires de quota puissent produire les poulets et que les fermes soient à dimension humaine.

En assemblée ouverte, le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, André Lamontagne a semblé soucieux des enjeux concernant l'impact de la décision 12351 sur la concentration des fermes et sur la relève tout en affirmant sa confiance envers les EVQ de faire valoir leur point dans le cadre du processus devant les instances de contestation en place.

« Vous avez envoyé une demande de clarification et de reconsidération. Ma compréhension, c'est qu'à travers ce



L'honorable André Lamontagne, ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, s'adresse aux éleveurs de volailles, le 12 avril 2023.

processus-là, vous allez certainement pouvoir vous faire entendre et faire valoir vos points. »

Parmi les autres conférenciers, la Dre Manon Racicot, PHD vétérinaire principale à l'ACIA, a dévoilé des résultats d'analyse épidémiologiques et les leçons à retenir des épisodes de grippe aviaire au Québec l'an passé et parlé de celles qui sont en cours actuellement dans la région de la Montérégie.



Période de questions à la suite de l'allocation du ministre Lamontagne.

Nathalie Robin, Agr. a élaboré sur les meilleures pratiques de biosécurité et sur les actions à mettre en œuvre à la ferme pour réduire les risques de propagation de la maladie dont notamment l'installation d'entrée à deux zones dans les bâtiments d'élevage. Il est possible de visionner notre vidéo sur les étapes pour entrer dans un poulailler sur la chaîne YouTube VolaillesduQuébec et sur le portail EVQdirect.ca.

Le conférencier Sébastien Pouliot, consultant en économie spécialisé en agriculture, a présenté ses "perspectives économiques : de la lutte à l'inflation et du risque de récession" donnant des informations précieuses pour aider les éleveurs à faire face aux enjeux actuels. Les représentants des Producteurs de poulet du Canada (PPC) et des Éleveurs de dindon du Canada (EDC) ainsi que Brian Douglas, du Conseil des produits agricoles (CPAC) – dont nous soulignons le 50^e anniversaire en 2022 – ont complété la programmation bien garnie de l'assemblée ouverte du 12 avril 2023. >



GAGNANTS DU PROGRAMME D'AIDE À LA RELÈVE

L'organisation a procédé au tirage des gagnants du *Programme d'aide à la relève* (art. 23.1 du RPMMP) dans le secteur du poulet parmi les candidats admissibles. Cinq éleveurs ont remporté, en direct, un prêt de quota de poulet de 300 mètres carrés pour 10 ans. Félicitations à :

- >> 1. **Julien Brouillette** – Ferme Avicole Albro inc., région 2
- >> 2. **Karl Lampron** – 9418-3779 Québec inc., région 3
- >> 3. **Guillaume Fortier** – Ferme Arclade inc., région 4
- >> 4. **Frédéric Larochelle** – Ferme laitière et avicole Larochelle et Fils, région 4
- >> 5. **Tobias Ruckstuhl** – Élevage Ruckstuhl inc., région 5



Marc-André Joly et Marie-Ève Tremblay effectuent le tirage au sort.



UN PROJET SIGNÉ GLOBAL

Construction | Installation
Garage | Réparation

Contactez-nous pour vos projets

Ferme Avicole J.C.G Saint-Aubert
Bâtisse existante & construction d'un poulailler de broiler
2 étages 20 000 oiseaux de 186' X 41'

418 694-8523
contact@globalconstruction.ag
www.globalconcept.ca

219714

Soutien aux éleveurs

En marge de l'Assemblée générale, les Éleveurs de volailles du Québec ont aussi organisé un cocktail de financement au profit de l'organisme Au cœur des familles agricoles (ACFA) et ont versé l'équivalent de la somme récoltée par les participantes et participants du cocktail afin de soutenir cette cause qui leur tient à cœur.

Monsieur Marc-Antoine Turcotte, éleveur de volailles et administrateur ACFA, est venu recevoir un chèque de 10 250\$ pour soutenir le travail important d'accompagnement, de dépistage et de prévention auprès des éleveurs de la province dans le but de favoriser leur bien-être psychosocial.

Nouveau CA

Le conseil d'administration a procédé à l'élection d'un nouveau président des EVQ en la personne de M. Sylvain Lafortune, éleveur de la Rive-Nord.

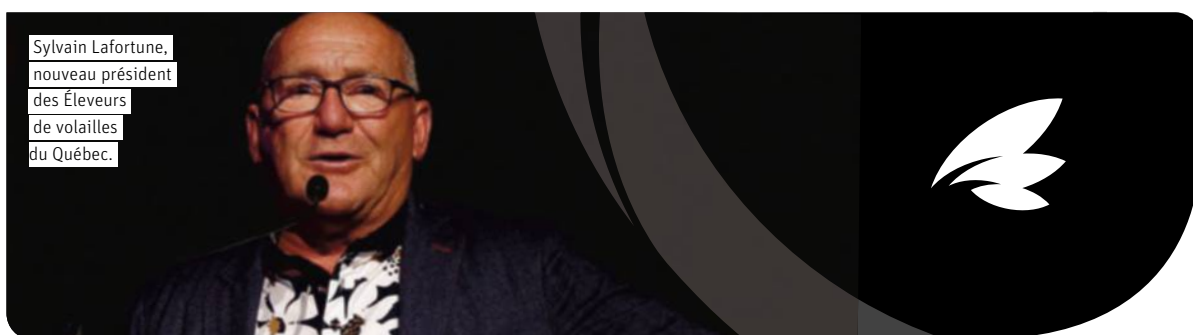
« De concert avec les syndicats régionaux, le nouveau conseil d'administration des Éleveurs poursuivra le travail amorcé en ayant toujours en tête l'intérêt des fermes avicoles du Québec. Seul, on va plus vite, mais ensemble on va plus loin », a conclu Sylvain Lafortune lors du banquet qui a mis fin à l'événement. 



Pierre-Luc Leblanc, Marc-Antoine Turcotte, Marie-Ève Tremblay et notre mascotte nationale Poulet du Québec!



De bas en haut : Joël Leblanc, Luce Bélanger, Sylvain Lafortune, René Gélinas, Michaël Boulay, Mario Bérard, Yvan Ferron, François Massé, Daniel Husereau, Stéphane Parr, Steve Houley.



Sylvain Lafortune, nouveau président des Éleveurs de volailles du Québec.

18^e édition



LE RENDEZ-VOUS avicole

AQINAC



15
nov 2023

**Au cœur de votre
champ d'action**

**Centre de congrès
de Saint-Hyacinthe**

Traduction simultanée

**Voyez la
programmation
en ligne**



**Tarif préférentiel
pour les éleveurs**

rvavicole.aqinac.com

LE NOUVEAU CA DES EVQ ALLER TOUJOURS *plus loin!*

TEXTE DIRECTION DES COMMUNICATIONS
ET DU MARKETING

Processus électoral

Lors de leurs assemblées régionales respectives, les éleveurs de poulets et de dindons, détenteurs de quota de production, ont pu élire les dirigeants qui formeront les conseils d'administration des cinq syndicats régionaux. Une fois nommés, les membres des conseils d'administration régionaux procèdent à l'élection de dirigeants en région soit le président, le vice-président et les membres de l'exécutif.

Tel que le prévoit le règlement général des Éleveurs de volailles du Québec, le président et le vice-président élus de chacune des régions siègent au conseil d'administration des EVQ. Des modifications ont d'ailleurs été apportées au règlement des syndicats, ou le seront en début d'année 2024, afin de modifier la durée du mandat des dirigeants régionaux afin que celui-ci prenne fin après l'Assemblée générale annuelle des EVQ.

Les présidents et les vice-présidents des syndicats régionaux ainsi qu'un membre du Comité des éleveurs de dindon forment donc le conseil d'administration des EVQ. Le représentant du Comité des éleveurs de dindon est élu parmi les membres du comité, lesquels sont nommés en vertu d'un processus électoral culminant lors de la rencontre des éleveurs de dindon précédant l'assemblée générale annuelle (AGA) des EVQ.

Les 11 membres du conseil d'administration des EVQ procèdent à l'élection du comité exécutif des EVQ composé d'un président, de deux vice-présidents et de deux membres administrateurs lors d'une rencontre du conseil réalisée à la suite de la fermeture de l'AGA.

CONSEIL D'ADMINISTRATION DES EVQ 2023-2024

- **Sylvain Lafortune, président des Éleveurs de volailles**
Rôle régional : président de la Rive-Nord
- **René Gélinas, 1^{er} vice- président des Éleveurs de volailles**
Rôle régional : président de la Mauricie–Centre-du-Québec
- **Luce Bélanger, 2^e vice-présidente des Éleveurs de volailles**
Délégue nationale, Producteurs de poulet du Canada
Rôle régional : présidente de l'Est-du-Québec
- **Joël Leblanc, membre exécutif des Éleveurs de volailles**
Rôle régional : président de la Montérégie
- **François Massé, membre exécutif des Éleveurs de volailles**
Rôle régional : président des Cantons-de-l'Est
- **Mario Bérard, administrateur des Éleveurs de volailles**
Rôle régional : 1^{er} vice-président des Cantons-de-l'Est
- **Michaël Boulay, administrateur des Éleveurs de volailles**
Rôle régional : 1^{er} vice-président de la Montérégie
- **Steve Houley, administrateur des Éleveurs de volailles**
Rôle régional : 1^{er} vice-président des Éleveurs de volailles de l'Est-du-Québec
- **Daniel Husereau, administrateur des Éleveurs de volailles**
Rôle régional : 1^{er} vice-président de la Rive-Nord
- **Stéphane Parr, administrateur des Éleveurs de volailles**
Rôle régional : 1^{er} vice-président de la Mauricie–Centre-du-Québec
- **Yvan Ferron, représentant des éleveurs de dindon au conseil d'administration**

COMITÉ EXÉCUTIF

- **Sylvain Lafortune**, président
- **René Gélinas**, 1^{er} vice-président
- **Luce Bélanger**, 2^e vice-présidente
- **Joël Leblanc**, membre
- **François Massé**, membre

Substituts au Conseil d'administration des EVQ

- **Antoine Leblanc**
Rôle régional : 2^e vice-président Montérégie
- **Stéphane Pilote**
Rôle régional : 2^e vice-président Rive-Nord
- **Andréanne Benoit**
Rôle régional : 2^e vice-présidente Mauricie-Centre-du-Québec
- **Stéphane Veilleux**
Rôle régional : 2^e vice-président Est-du-Québec
- **Martin Lemieux**
Rôle régional : 2^e vice-président Cantons-de-l'Est
- **François Cloutier**
Substitut (PPC) Producteur de poulet du Canada ➤

FARMGUARD

ALERTE | PRÉVENTION | SÉCURITÉ



Protection Incendie

Système de surveillance des défaillances électriques.

Protégez votre ferme des incendies causés par une **anomalie électrique**. Recevez un **avertissement** d'un éventuel bris avant qu'il ne soit trop tard.



Soyez alerté rapidement par
SMS / Courriel / Centrale



WWW.FARMGUARD.CA

COMITÉ DES ÉLEVEURS DE DINDON DES EVQ 2023-2024

- Sylvain Lafortune
- Réjean Brouillard
- Sylvain Choquette
- Yvan Ferron
- Jennifer Paquet
- Calvin McBain, délégué des EVQ
aux Éleveurs de dindon du Canada

MEMBRES DE L'EXÉCUTIF DINDON

- Sylvain Lafortune, président
- Yvan Ferron, 1^{er} vice-président
- Jennifer Paquet, 2^e vice-présidente
- Pierre-Luc Leblanc

Substituts : Guillaume Côté,
Stéphane Gélinas, Cameron Lavallée,
Lucas McCartney, Stéphane Pilote,
Pierre-Alain Provost.

SYNDICATS RÉGIONAUX

1 MONTÉRÉGIE

3800, boul. Casavant, Ouest
Saint-Hyacinthe (Québec)
J2S 8E3
Tél. : 450 774-9154 /
Téléc. : 450 778-3797
Courriel : ayoung@upa.qc.ca

Président

Joël Leblanc

1^{er} vice-président

Michaël Boulay

2^e vice-président

Antoine Leblanc

Administrateurs

Sylvain Gauthier

Gérard Keurentjes

Gaétan Phaneuf

Pierre-Alain Provost

Bryson Douglas (observateur relève)

Virginie Leblanc (observateur relève)

Secrétaire du syndicat

André Young

2 RIVE-NORD

110, rue Beaudry Nord
Joliette (Québec)
J6E 6A5
Tél. : 450 753-7486 /
Téléc. : 450 759-7610
Courriel : nmichaud@upa.qc.ca

Président

Sylvain Lafortune

1^{er} vice-président

Daniel Husereau

2^e vice-président

Stéphane Pilote

Administrateurs

Christian Amireault

Martin Bélanger

Caroline Lépicier

Bruno Loranger

Lise St-Georges

Louise Tellier

Olivier Toupin

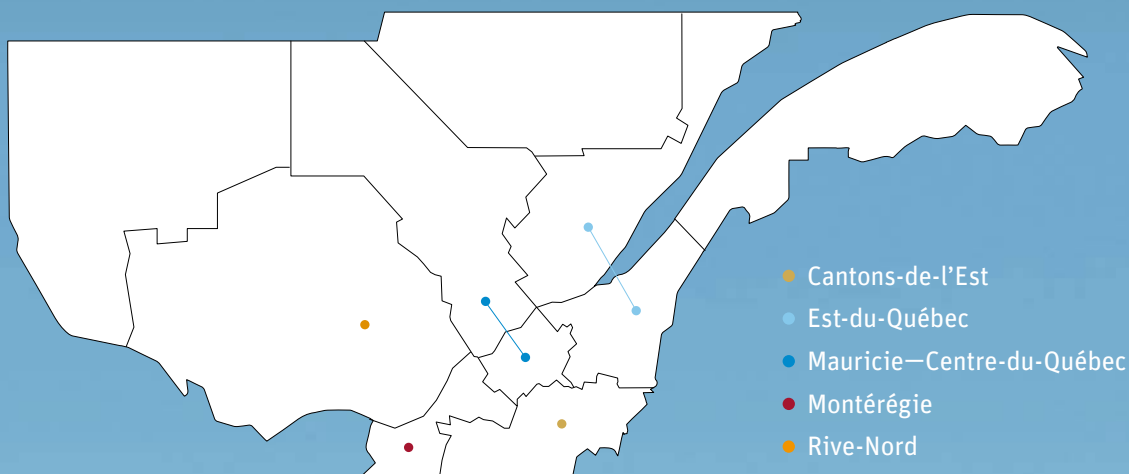
Kim Emery (observateur relève)

Jason Roberge (observateur relève)

Secrétaire du syndicat

Nathalie Michaud

RÉPARTITION DES SYNDICATS RÉGIONAUX



3 MAURICIE—CENTRE-DU-QUÉBEC

1940, rue des Pins
Nicolet (Québec)
J3T 1Z9
Tél. : 819 293-5838 /
Téléc. : 819 415-0858
Courriel : pydesrosiers@upa.qc.ca

Président
René Gélinas

1^{er} vice-président
Stéphane Parr

2^e vice-présidente
Andréanne Benoît

Secrétaire-trésorier
Claude Trottier

Administrateurs
Stéphane Gélinas
Nicolas Lampron
Louis-Philippe Rouleau
Hubert Desharnais (observateur relève)

Secrétaire du syndicat
Pier-Yves Desrosiers

4 EST-DU-QUÉBEC

2550, 127^e Rue
Saint-Georges-Est (Québec)
G5Y 5L1
Tél. : 418 228-5588 /
Téléc. : 418 228-3943
Courriel : alainroy@upa.qc.ca

Présidente
Luce Bélanger

1^{er} vice-président
Steve Houley

2^e vice-président
Stéphane Veilleux

4^e exécutif
Francis Gagné

5^e exécutif
François Mercier

Administrateurs
David Duchesne
Vincent Giguère
Jennifer Paquet
Steve Plante
Alain Talbot
Samuel Plante (observateur relève)

Secrétaire du syndicat
Alain Roy

5 CANTONS-DE-L'EST

3800, boul. Casavant Ouest
Saint-Hyacinthe (Québec)
J2S 8E3
Tél. : 450 774-9154 /
Téléc. : 450 778-3797
Courriel : ayoung@upa.qc.ca

Président
François Massé

1^{er} vice-président
Mario Bérard

2^e vice-président
Martin Lemieux

Secrétaire-trésorier
Benoît Fontaine

Administrateurs
Karine Bérard
Martin Desroches
Martin Dion
José Keet
Martine Viens (observatrice relève)

Secrétaire du syndicat
André Young 



AIMER CE QU'ON FAIT ET SE SENTIR SOLIDAIRE

TEXTE HUBERT BROCHARD
PHOTOS MARIE-MICHÈLE TRUDEAU





Depuis son élection en avril dernier à la présidence des Éleveurs de volailles du Québec, Sylvain apprécie plus que jamais le soutien de sa famille. Sylvain Lafortune et Christianne Durand sont coactionnaires avec leurs trois fils des deux entreprises agricoles qu'ils ont bâties dans la belle région de Lanaudière, en 1987 et en 2016.

Sylvain Lafortune et ses trois fils :
André-Luc, Jasmin et Michael.

À la Ferme Sylanne et à la Ferme U.B.O., élevages de poulets à griller situés respectivement à Saint-Ambroise-de-Kildare et à Sainte-Geneviève-de-Berthier, on évolue résolument avec les technologies. Le nouveau président du conseil d'administration des EVQ, polyvalent et entrepreneur dans l'âme, n'a jamais compté ses heures et a toujours su fonctionner en mode multitâche pour faire grandir ses entreprises. « Le secteur des volailles bouge beaucoup et c'est stimulant de s'y adapter », dit-il. Pas surprenant qu'il n'ait pas hésité quand ses collègues l'ont choisi pour tenir les rênes de l'association. « Je suis fier de cet honneur. C'est une grande responsabilité et je m'efforcerai de tout mon cœur de l'assumer », a déclaré le producteur de Saint-Ambroise-de-Kildare.

Tout a commencé...

L'aventure avicole de la famille Lafortune a débuté au milieu des années 1940, quand Paul-Émile Lafortune, le grand-père de Sylvain, s'est lancé dans le commerce des volailles dans les marchés publics de Montréal. Son fils Gilles était commerçant de volailles pour la revente aux abattoirs de Montréal jusqu'à ce qu'il démarre son entreprise de transport de poulets de chair, en fondant Volailles Gilles Lafortune. « L'entreprise existe toujours : elle est aujourd'hui dirigée par mes frères Mario et Normand », relate Sylvain.

C'est en participant avec ardeur aux tâches de cette entreprise familiale polyvalente que le futur aviculteur a grandi, au cœur la belle région de Lanaudière.

Les années passèrent. Sylvain Lafortune n'a pas cessé d'apprendre et de faire des découvertes, des rencontres. Un jour, il a croisé le chemin de Christianne, qui partagera sa vie. L'aventure s'est poursuivie, avec ses défis et ses joies, notamment l'arrivée de leurs trois enfants : Michael, André-Luc et Jasmin, entre 1982 et 1987. Cette période-là fut marquée par un autre évènement : le jeune couple lançait son propre élevage de poulets de chair, la Ferme Sylanne. ➤

Et déjà trois ans plus tard, Christianne et Sylvain démarrent une entreprise en services de gestion de matières résiduelles. « Cette firme a été l'une des premières à offrir ce service aux municipalités. »

L'élevage de quelque 160 veaux de lait pendant quelques années a aussi fait partie des expériences agricoles de Christianne et Sylvain.

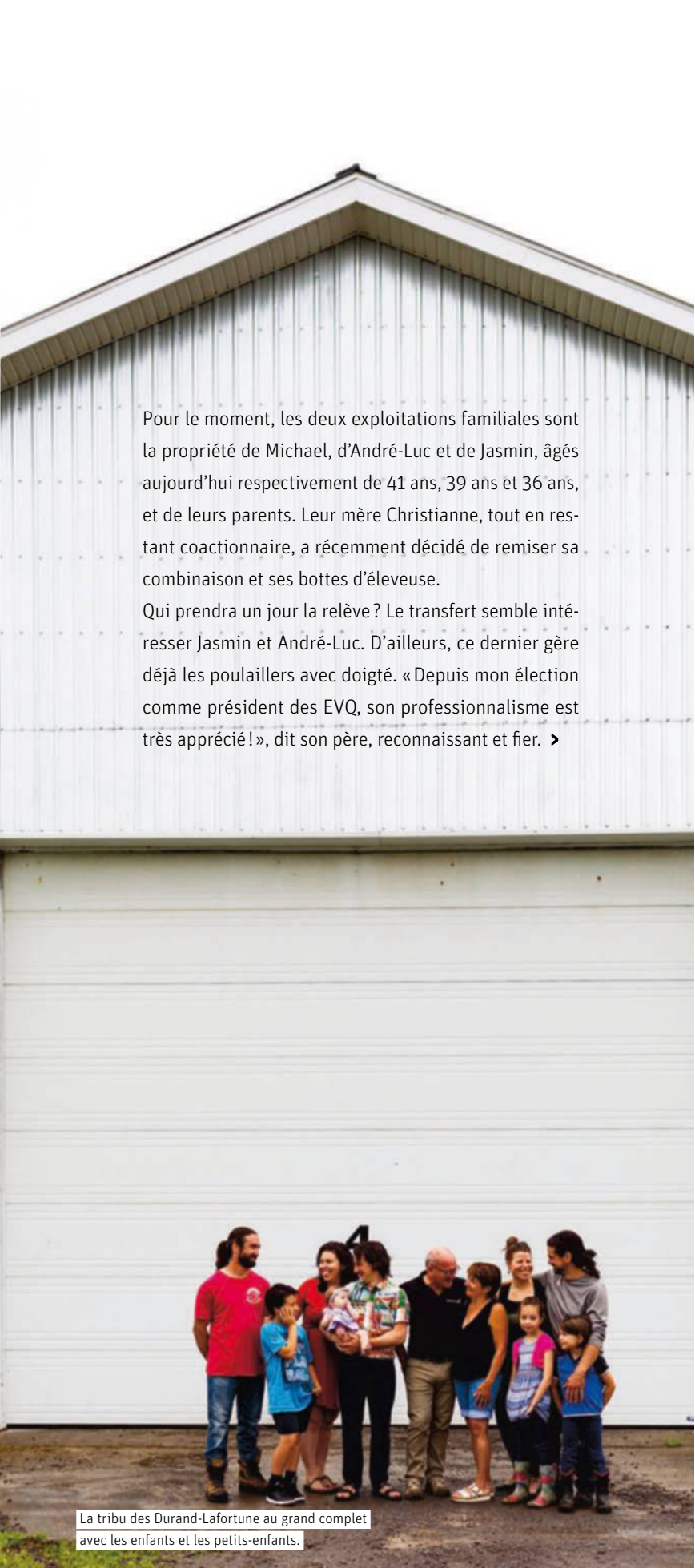
« En 1997, afin de me laisser plus de temps pour gérer notre service de revalorisation, maintenant enrichi d'une usine de compostage, Christianne a repris à elle seule la direction de notre ferme d'élevage. Elle a tenu la barre de l'exploitation avec un savoir-faire exceptionnel, tout en me secondant pour l'administration de notre firme de revalorisation. Je lui dois beaucoup ! »

Retour à la ferme

Il y a sept ans, le producteur-entrepreneur a vendu son service de gestion résiduelle à ses trois fils, Michael, André-Luc et Jasmin. « J'avais 60 ans, et je suis redevenu éleveur à temps plein », précise-t-il.

Il faut dire que deux plus tôt, en 2014, le couple Durand-Lafortune décidait de fonder une seconde entreprise avicole, la Ferme U.B.O. « Ce sont les initiales des prénoms de nos trois premiers petits-enfants Uldric, Béatrice et Olivier », explique Sylvain. Âgés respectivement de 11 ans, neuf ans et sept ans, ils aiment déjà faire un tour dans les poulaillers pour y donner un coup de main à l'occasion. « Une autre petite-fille, Kaya, s'est ajoutée il y a quelques mois. Ça nous ferait plaisir s'ils avaient un jour le goût de reprendre cette ferme, mais nous ne leur mettrons aucune pression à cet égard. »





Pour le moment, les deux exploitations familiales sont la propriété de Michael, d'André-Luc et de Jasmin, âgés aujourd'hui respectivement de 41 ans, 39 ans et 36 ans, et de leurs parents. Leur mère Christianne, tout en restant coactionnaire, a récemment décidé de remiser sa combinaison et ses bottes d'éleveuse.

Qui prendra un jour la relève? Le transfert semble intéresser Jasmin et André-Luc. D'ailleurs, ce dernier gère déjà les poulaillers avec doigté. «Depuis mon élection comme président des EVQ, son professionnalisme est très apprécié!», dit son père, reconnaissant et fier. ➤

La tribu des Durand-Lafortune au grand complet avec les enfants et les petits-enfants.



« Depuis mon élection comme président des EVQ, le professionnalisme de mon fils André-Luc est très apprécié! », dit son père, reconnaissant et fier.



« Nos deux fermes évoluent avec les technologies.

Toutes ces innovations rendent le secteur avicole stimulant », se réjouit Sylvain Lafortune.

Le progrès au service des éleveurs

Dans leurs deux propriétés, Christianne et Sylvain ont adapté les bâtiments aux nouvelles technologies, au fil du temps. « J'aime la production avicole, car ce secteur évolue beaucoup, fait valoir le producteur. À l'aide des ventilateurs, des échangeurs d'air, des entrées d'air modernes et des automates, les poulaillers sont moins affectés par la température extérieure, qui peut varier énormément, et ceci améliore beaucoup le confort des oiseaux. C'est formidable, aussi, de pouvoir modifier à volonté le

programme d'alimentation, de ventilation et d'éclairage du troupeau. Grâce à l'automatisation, c'est plus plaisant de transférer une entreprise aux jeunes, car on sait qu'ils auront une meilleure qualité de vie et qu'ils se sentent à l'aise là-dedans. »

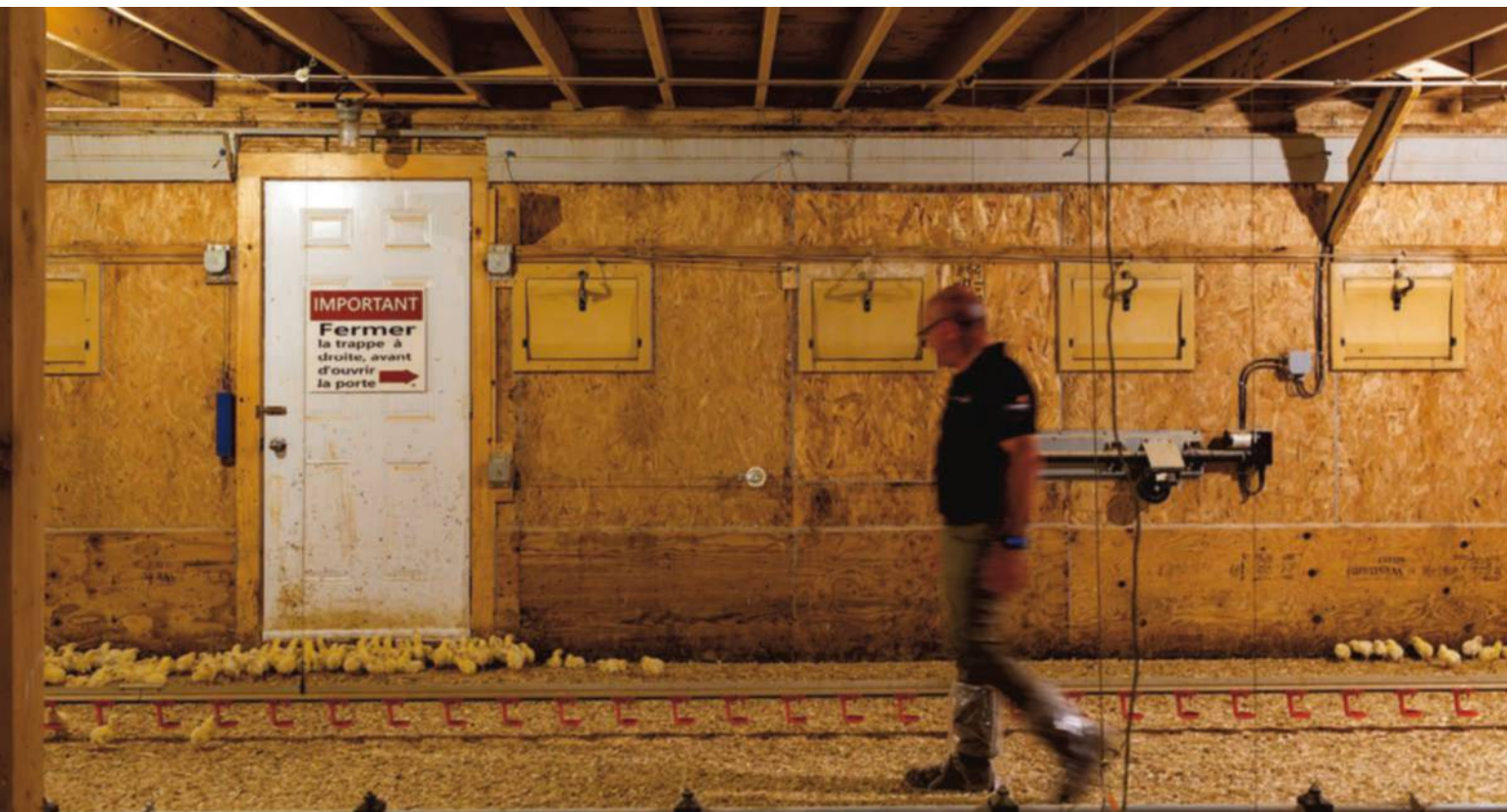
L'intervention humaine demeure bien sûr indispensable, rappelle Sylvain. « On doit écouter le troupeau attentivement... Et c'est très utile de pouvoir sentir l'humidité soi-même avant les sondes. En fait, il faut rester disponible et vigilant sept jours sur sept ! »



De la ferme aux bureaux des EVQ

L'horaire de l'éleveur a bien changé depuis son arrivée à la direction des EVQ où il a succédé à Pierre-Luc Leblanc. Les déplacements réguliers à la maison de l'UPA, à Longueuil, les nombreuses réunions en personne, par téléphone ou par vidéoconférence, tout cela remplit aujourd'hui son quotidien. « Heureusement, j'aime planifier et savoir où je m'en vais », dit le nouveau président. C'est une chance, car les dossiers importants ne manquent pas. « On a implanté plusieurs règlements et la dernière Convention de mise en marché du poulet qui a résulté d'un arbitrage... Et bien sûr la grippe aviaire nous tient en haleine. »

Parmi ses priorités, Sylvain Lafortune veut continuer à accroître la vigueur du secteur des volailles. « L'une des forces de la fédération, c'est son leadership. Mais j'aimerais favoriser davantage la communication entre tous les échelons de la filière, de l'œuf jusqu'à l'assiette. Ce serait bien que les couvoirs, les éleveurs, les transformateurs et les distributeurs échangent et partagent davantage leurs idées, en décrivant leurs défis et leurs difficultés. Nous travaillons à développer cette vision commune qui nous donnera une filière forte et responsable autant pour le poulet que pour le dindon. » ►



Sur la scène avicole, croit le chef d'entreprise, chacun des acteurs joue un rôle fondamental. « C'est pourquoi tout le monde doit assumer ses responsabilités en travaillant de son mieux. C'est essentiel, on doit être solidaire et se rappeler que le moindre de nos gestes affecte ceux et celles qui exercent leur métier à l'échelon suivant. » Celui qui veille maintenant aux destinées des EVQ veut encourager les membres à s'impliquer dans les rencontres syndicales et les activités sociales. Le dialogue entre les EVQ et ses membres et la collaboration étroite au niveau national avec ses homologues canadiens sont au cœur de ses préoccupations afin d'assurer une gestion efficace de la filière de la volaille. Il veut aussi encourager le démarrage de nouveaux éleveurs et de nouvelles éleveuses et soutenir les efforts d'amélioration technologique qui faciliteront la tâche aux différents intervenants du secteur. « Par exemple, mon entreprise participe déjà à la mise au point d'un système de transport mécanisé des poulets pendant les opérations d'attrapage à la fin des lots. Le projet, supervisé par le propriétaire d'une firme d'attrapage, sera entrepris pour optimiser la tâche des gens qui font ce travail. »

Des aviculteurs au cœur du progrès social

Aux yeux de Sylvain Lafortune, il est clair que l'aviculture et l'agriculture en général peuvent avoir un impact bénéfique sur les régions, notamment par l'apport de main-d'œuvre, l'encouragement des commerces locaux ou la protection du territoire. Leurs deux exploitations emploient deux à trois personnes à temps partiel et leur fils André-Luc qui y travaille à temps plein. Comme tant d'agriculteurs et d'agricultrices, Sylvain et Christianne ont souvent été généreux envers leur communauté. Par exemple, la Ferme Sylanne achète régulièrement des poulets à l'un de ses abattoirs pour les redonner à des organismes d'aide. Le couple a souvent participé à des 5 à 7 de bienfaisance et des tournois de golf. Sylvain a été administrateur de la section locale de Centraide pendant longtemps. En outre, il a présidé pendant 15 ans l'Association Spécial Spatial. Malheureusement mis à mal par la pandémie, cet organisme créé par sa sœur Lyne Bernier (aujourd'hui décédée) a accompagné pendant plus de 20 ans les enfants différents et leur famille de leur région. La grande délicatesse humaine du couple ne s'est pas tarie pendant l'épidémie de COVID 19 : Christianne et Sylvain ont distribué du chocolat dans des petits contenants à leurs employés et aux employés d'un abattoir partenaire pour les encourager et les remercier.





FERME SYLANNE INC. ET FERME U.B.O. INC.

» Propriétaires :

Sylvain Lafortune,
Christianne Durand et leurs fils
Michael, André-Luc et Jasmin.

» Lieu de production :

Saint-Ambroise-de-Kildare
et Sainte-Geneviève-de-Berthier,
respectivement, dans les MRC
de Joliette et D'Autray, toutes
deux dans Lanaudière,
région de la Rive-Nord
(Groupe 02)

» Type de production :

Poulets à griller

» Volume de production annuel :

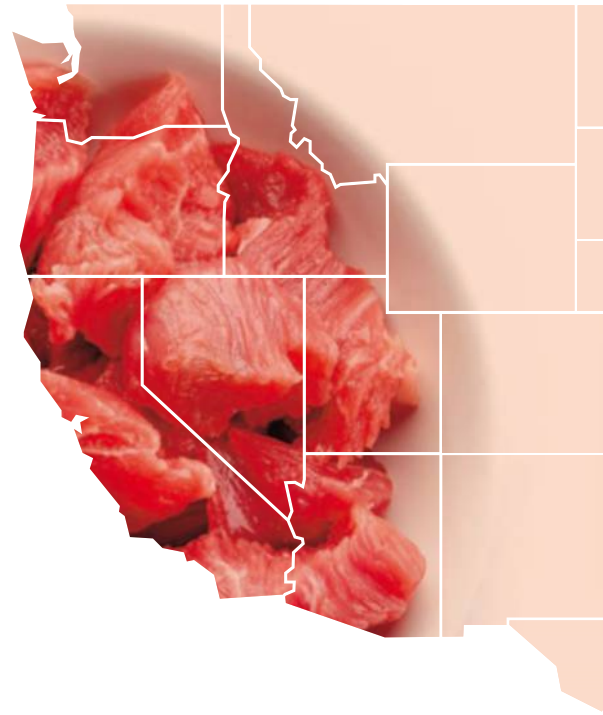
un total d'environ 780 000 poulets

L'importance de la gestion de l'offre

« La gestion de l'offre nous permet de maintenir en vie notre aviculture au Canada, elle nous protège du *dumping* des produits étrangers. Grâce à elle, nous pouvons nourrir notre monde tout en faisant grandir nos éleveurs. Et comme elle est pancanadienne, toutes les provinces doivent travailler ensemble, en assumant chacune ses responsabilités. »

Sylvain Lafortune se souvient que son père adorait passionnément ce qu'il faisait. « Je suis content de pouvoir dire, moi aussi, que j'aime ce que je fais. Car si on aime notre métier, on affronte mieux tous les défis. » 

MARCHÉ AMÉRICAIN DES VIANDES



LA PRODUCTION RENOUVE AVEC LA CROISSANCE, SAUF DANS LE BŒUF

TEXTE DIRECTION DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES

Le poulet

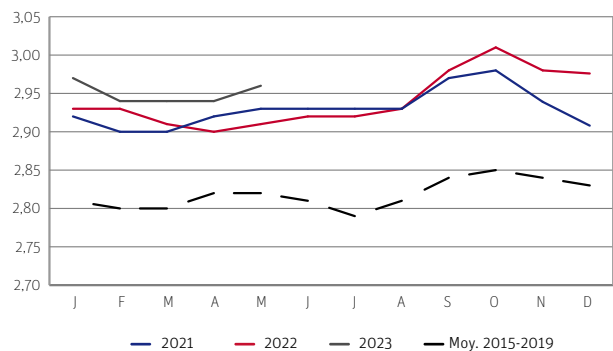
La production de poulets aux États-Unis affiche une croissance assez remarquable depuis le début de l'année 2023. Selon les plus récentes données disponibles, la production de janvier à mai 2023 s'est établie à 8,67 milliards de kilogrammes, en hausse de 3,3 % (+280 Mkg) relativement à la même période en 2022. Les données de mai montrent une croissance plus impressionnante, de 6,8 % pour une production supplémentaire de 1,83 milliard de kilogrammes. Cette augmentation est le résultat d'une hausse de 5 % des abattages et de 1,6 % du poids moyen des poulets abattus qui a atteint 2,96 kg.

Le rythme de croissance devrait ralentir pour le reste de l'année 2023 puisque le USDA estime une augmentation annuelle totale de 1,9 % par rapport à 2022 pour totaliser 21,36 milliards de kilogrammes.

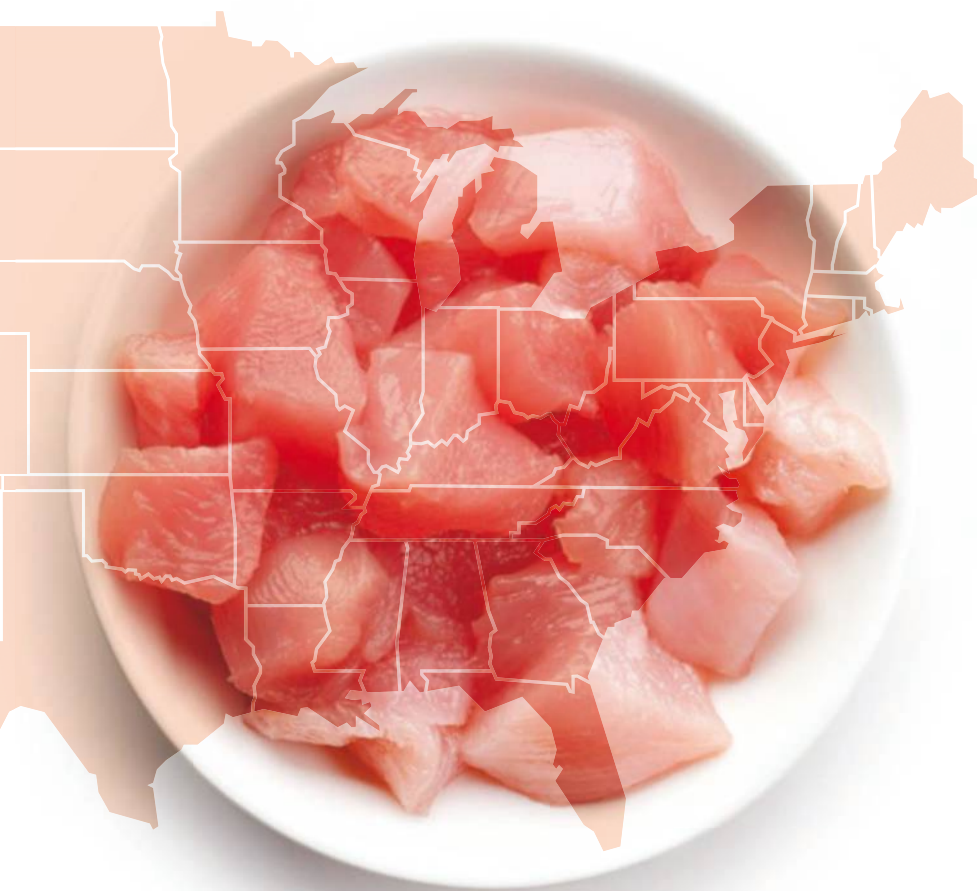
La projection de production pour 2024 quant à elle avoisine 21,69 milliards de kilogrammes, ou +1,5 % par rapport à la production projetée pour 2023.

La production de poulets en 2023 est soutenue malgré la problématique de la qualité et de la disponibilité des poussins. Au cours des 23 dernières semaines, le nombre d'œufs pondus a été en moyenne supérieure de 3 % à la moyenne quinquennale ce qui a permis aux placements de poussins d'être supérieurs d'environ 1/2 pourcent par rapport à la moyenne quinquennale pour la même période malgré un taux d'éclosion qui reste faible.

Poids moyen du poulet à l'abattage, en kg



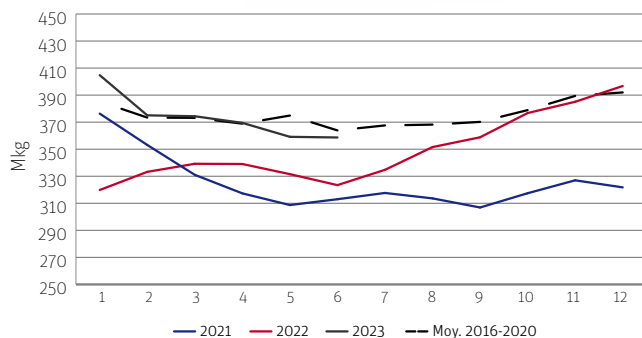
Source : *Livestock, Dairy, and Poultry Outlook, ERS (USDA)*, 18 juillet 2023.



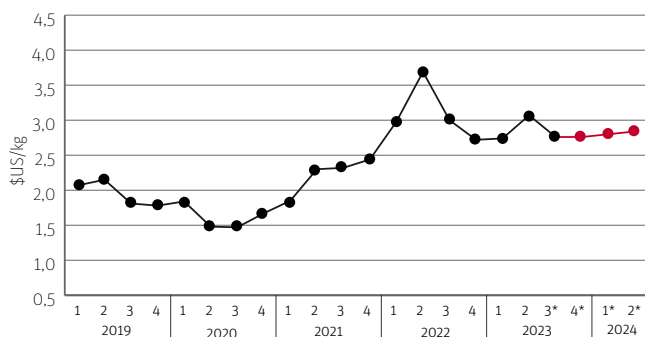
La croissance de la production se reflète dans les stocks, qui atteignent 358,7 Mkg au 1^{er} juin 2023, en augmentation de 10,9 % (+35,2 Mkg) par rapport à la période équivalente en 2022. Les stocks de poulet augmentent régulièrement depuis 12 mois et ils ont retrouvé leur niveau prépandémique. Selon l'analyse par découpe, la viande de poitrine a connu une plus grande hausse, augmentant de 32 % (+ 25 Mkg) par rapport à juin 2022 pour atteindre 102,8 Mkg.

Le prix de gros composite est plus faible en 2023 qu'en 2022, mais demeure élevé. Au deuxième trimestre de 2023, il a été en moyenne de 3,07 \$US/kg, ce qui équivaut à une diminution de 16,8 % (-0,62 \$US/kg) par rapport à 2022. Le prix de gros au deuxième trimestre 2022 avait atteint des records à 3,69 \$US/kg, le prix le plus élevé des cinq dernières années. Étant donné la forte disponibilité du poulet et la tendance des prix à la baisse, le USDA entrevoit une baisse du prix de gros moyen pour 2023 à 2,83 \$US/kg (-0,27 \$US/kg). ➤

Stocks de poulet, millions de kg



Prix de gros composite, moyenne pondérée par trimestre, \$/kg



* Estimations USDA

Les exportations américaines de porc profitent de la moindre concurrence des autres pays exportateurs.

Le dindon

La production américaine de dindon rebondit en 2023 et force le USDA à revoir à la hausse ses prévisions qui étaient déjà optimistes. Les abattages de mai ont été particulièrement élevés, à 221 Mkg pour une hausse de 18 % par rapport à 2022, un record depuis le début de l'année 2023. Pour l'ensemble de l'année 2023, le USDA anticipe une production de 2,5 milliards de kilogrammes, en hausse de 4,4 % par rapport à l'année dernière. On se rappelle que la production américaine de dindons en 2022 avait été fortement affectée par des épisodes de grippe aviaire, maladie essentiellement absente en 2023. Les prévisions pour 2024 restent inchangées à 2,6 milliards de kg, soit une augmentation de 3,3 % par rapport à 2023. La hausse de la production contribue à maintenir les stocks à un niveau élevé atteignant ainsi 181,2 Mkg au 1^{er} juin. C'est un record depuis le début de l'année. Les stocks de poitrines reprennent graduellement puisqu'ils s'élevaient à 32,1 Mkg au 1^{er} juin, 50 % supérieur (+11,0 Mkg) aux stocks de juin 2022. Les poitrines représentent 18 % des stocks totaux tandis qu'en 2022, cette part était de 13 %.

La reprise de la production a entraîné le prix de gros moyen du dindon entier congelé légèrement à la baisse en mai et juin 2023, même s'il reste environ 50 % plus élevé que la moyenne 2018-2020. Le USDA prévoit que le prix de gros continuera à diminuer au cours de l'année, mais qu'en moyenne, il sera 6 % plus élevé qu'en 2022, à 3,60 \$US/kg. Ce prix devrait se maintenir en 2024.

Le porc

Pour 2023, le USDA estime une production totale pour l'année de 12,4 milliards de kilogrammes, une faible augmentation de 1,4 % par rapport à 2022. La production de 2024 devrait rester stable par rapport à 2023. Le USDA s'attend à une baisse du prix moyen au producteur de 18,7 % par rapport au prix moyen en 2022 pour atteindre 57,88 \$US/100 livres carcasse en 2023. Les exportations de porc ont été revues à la hausse pour 2023 et 2024 pour atteindre presque 7 milliards de livres pour chacune des deux années. Cette hausse s'explique par des prix compétitifs du porc américain et la diminution de la concurrence d'autres pays exportateurs de porc.

Le bœuf

Le cheptel bovin américain au 1^{er} juin 2023 est encore en contraction par rapport à l'année 2022 et les estimations du USDA prévoient que ce resserrement se poursuivra en 2024. Cependant, les perspectives de production pour 2023 ont été légèrement revues à la hausse pour atteindre 12,3 milliards de kilogrammes. Cela représente une diminution de 4 % (-513 Mkg) par rapport à l'année 2022. Cette révision se base sur la prévision de l'augmentation des abattages de vaches au troisième trimestre. Mais, à cause d'un poids moyen des carcasses et d'un abattage de bouvillons et de génisses plus faible que prévu, la hausse de production sera amoindrie bien que, selon le USDA, le nombre total de bouvillons dans les parcs d'engraissement au mois de mai est en hausse de 5 % par rapport à l'année précédente. La prévision pour 2024, quant à elle, a été revue à la baisse à 11,2 milliards de kilogrammes, un recul de 9,1 % par rapport à 2023. Même si les perspectives de prix sont meilleures pour 2023 et 2024, cela ne convainc pas les éleveurs d'augmenter le cheptel. Les perspectives de prix pour le bouvillon sont à la hausse pour 2023 et 2024, le USDA anticipant un prix moyen de 175 \$US/100 livres et de 183,5 \$US/100 livres carcasse respectivement. En 2022, le prix moyen était de 144 \$ US/100 livres carcasse.

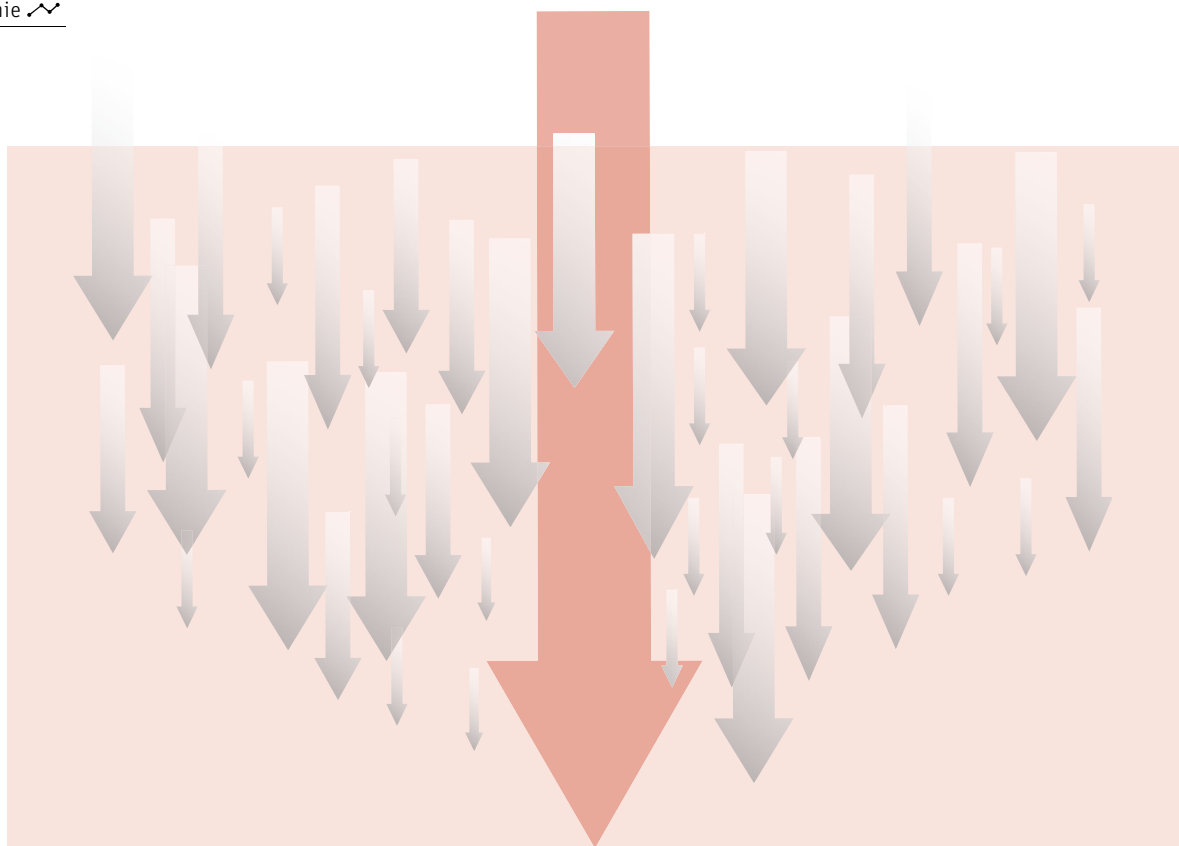
Variation annuelle de la production américaine et estimation pour 2023/2024

	2021	2022	2023*	2024*
Poulet	0,7 %	2,9 %	1,9 %	1,5 %
Dindon	-3,2 %	-6,0 %	4,4 %	3,4 %
Porc	-2,2 %	-2,5 %	1,4 %	-0,1 %
Bœuf	2,8 %	1,2 %	-4,0 %	-9,1 %

* Prévisions

Source : *Livestock, Dairy, and Poultry Outlook, ERS (USDA)*, 18 juillet 2023.

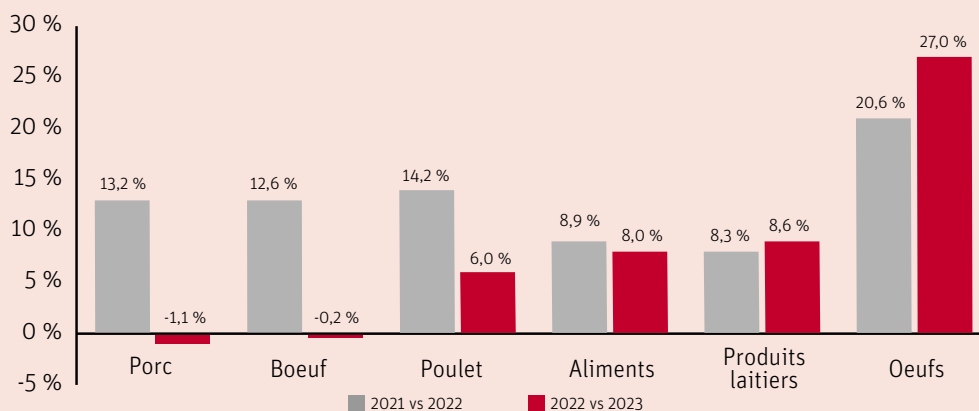




L'inflation recule

Le rapport de juillet 2023 du USDA souligne la baisse du taux d'inflation moyen pour la plupart des viandes au premier semestre de 2023. En effet, l'indice des prix à la consommation (IPC) américain indique un recul des prix pour le porc et le bœuf, et une inflation moins élevée au premier semestre 2023 qu'au premier semestre 2022 pour le poulet (+6 % comparativement à +14,2 %). Le prix des œufs continue d'augmenter rapidement, avec le taux d'inflation. C'est le plus élevé de la catégorie des viandes, à 27 % pour les 6 premiers mois de 2023. 🐔

Inflation de certaines catégories de produits, pour les six premiers mois de l'année 2023 et 2022



Données du département américain du Travail.
Source : *Livestock, Dairy, and Poultry Outlook, ERS (USDA), 18 juillet 2023.*

GRIPPE AVIAIRE

(influenza aviaire)



La principale menace d'introduction du virus dans les bâtiments est par les fientes contaminées d'oiseaux porteurs ou infectés par la maladie.



Les éléments majeurs à contrôler pour éviter d'introduire la grippe aviaire dans les poulaillers sont :

1. Les changements de bottes systématiques par tous
2. Les visites essentielles seulement
3. La désinfection du plancher de l'entrée quotidiennement
4. Le lavage et la désinfection des pneus du tracteur qui vide le fumier
5. Le lavage et la désinfection des pneus du tracteur avant d'entrer dans le poulailler pour épandre la ripe
6. Le nettoyage fréquent de la base des silos et le nivelage des flaques d'eau afin de ne pas attirer les oiseaux sauvages

Nous vous invitons à organiser une réunion avec la famille et les employés sur l'application rigoureuse des mesures de biosécurité essentielles.



POUR RESTER INFORMÉ SUR LA PROGRESSION DE LA MALADIE :

L'infolettre *NOUVAiles Express*, pour vous abonner faites parvenir un courriel à volailles@upa.qc.ca

Le portail pour les éleveurs, evqdirect.ca

Vous avez une question?

Contactez les Éleveurs de volailles du Québec au 450 679-0540.

Rejoignez l'Équipe québécoise de contrôle des maladies avicoles

(EQCMA) au 1 888-652-4553 et l'ACIA au 1 866-806-4115.

Frédéric Larochelle, en route vers une aviculture vivante

À Saint-Magloire, le jeune agriculteur et camionneur de formation Frédéric Larochelle est fier de promouvoir l'aviculture. Un prêt de quota du *Programme d'aide à la relève* le soutiendra dans son périple.

PROPOS RECUEILLIS PAR HUBERT BROCHARD

Parcours académique et professionnel

Frédéric a obtenu son diplôme en Gestion et exploitation d'entreprise agricole en 2010, à l'ITA (Institut de technologie agroalimentaire du Québec), au campus La Pocatière, en plus d'un DEP en conduite de camions lourds. Frédéric songeait à reprendre la ferme de ses parents depuis son adolescence. « Mes parents m'ont dit d'aller d'abord voir un peu ailleurs. »

« J'ai conduit des camions à Québec tout de suite après mon stage. Pendant toute l'année 2011, j'ai aussi manœuvré des semi-remorques aux États-Unis. »

Le jeune homme a ensuite réalisé un rêve : partir dans les Prairies canadiennes, avec un ami. « Dans une ferme de 2 400 hectares en Saskatchewan, nous avons piloté des tracteurs et des moissonneuses-batteuses, souvent du matin à la nuit tombante! »

Après son retour au Québec en 2012, Frédéric a travaillé quelque temps comme ouvrier à la ferme de ses parents Maurice Larochelle et Linda Maurice. « Et puis, je me suis dit que si je ne reprenais pas la ferme, j'allais passer à côté de quelque chose. » Depuis deux ans, Frédéric possède la moitié des actions avec son père. Il prend aujourd'hui une bonne partie des décisions.





Frédéric Larochelle, Saint-Magloire

Entreprise :

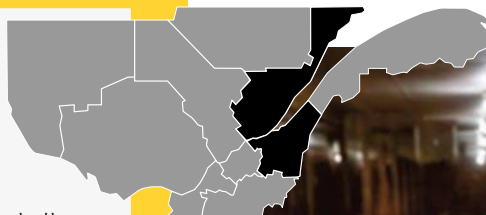
Ferme laitière et avicole Larochelle et Fils inc.

Région : Saint-Magloire, MRC des Etchemins, région 4 (Est-du-Québec).

Âge : 33 ans

Type de production : poulets de chair et vaches laitières, culture du blé, du canola et de l'avoine.

Mission de l'entreprise : Maintenir notre agriculture vivante, prospère et respectueuse de l'environnement dans notre coin de pays très boisé, tout en encourageant le commerce et la vie culturelle de notre localité.



Gracieuseté Ferme laitière et avicole Larochelle et Fils inc.

Frédéric Larochelle

d'un autre défi pour les jeunes du milieu agricole : trouver l'âme sœur. « J'ai la chance d'avoir trouvé une compagne, mais cela n'a pas été si facile. Les filles ou les gars qui n'ont pas grandi dans une ferme comprennent mal que leur partenaire soit à l'ouvrage aussi longtemps et parfois la nuit. C'est tout un défi au début d'une relation! » Sa conjointe, Marianne Hébert, lui donne un coup de pouce à l'occasion, bien qu'elle occupe un emploi en gestion des aqueducs et des eaux usées.



Q Pourquoi avoir posé votre candidature?

R « J'aime bien l'élevage des volailles, et dans notre région, la grippe aviaire est moins menaçante, car il n'y a pas beaucoup d'oiseaux migrateurs et de fermes avicoles. Je me sentais donc prêt à y investir. Ce prêt de 300 m² de quota est venu juste à point pour m'aider à agrandir mon poulailler. »

Q Quels sont les principaux défis pour la relève?

R « Démarrer en aviculture est d'autant plus difficile en cette période économiquement difficile... » Frédéric parle avec honnêteté

Q Quels sont vos projets et ambitions personnelles?

R « Peut-être élever une famille... Nous envisageons aussi de reprendre la maison de mes parents qui déménageront au village. » L'agrandissement de l'un des deux poulaillers fait aussi partie des projets de Frédéric.

Q Votre vision d'avenir du secteur avicole?

R « Le poulet est une viande maigre et toujours populaire. Cette production respecte l'environnement et le bien-être animal. La conversion alimentaire exceptionnelle est un atout : il faut moins d'aliments et d'énergie pour un même gain de poids. Évidemment, on doit surveiller de près les maladies comme la grippe aviaire. Mais tant que nous protégerons notre gestion de l'offre, je serai optimiste. »



Pour en savoir plus :
volaillesduquebec.qc.ca/programme-de-releve.

Julien Brouillette, un défenseur qui excelle aujourd'hui en aviculture

Hockeyeur de talent qui s'est rendu jusqu'à la Ligue nationale, Julien Brouillette est revenu à la ferme familiale comme capitaine d'équipe. Le prêt de quota qu'il a reçu lors de l'édition 2022 du *Programme d'aide à la relève* lui permettra de marquer de nouveaux buts !

PROPOS RECUEILLIS PAR HUBERT BROCHARD

Parcours académique et professionnel

Julien a reçu un diplôme en Sciences de la nature au Cégep de Chicoutimi. Ce goût pour la faune et la flore lui est peut-être venu de l'exploitation agricole de ses parents Alain Brouillette et Lucie Henri. « J'adorais les activités de la ferme. On élevait des vaches laitières en plus des volailles. On sème toujours des grandes cultures _ maïs, soya et blé de printemps. Certains de nos poulets sont nourris uniquement au grain, pour la Ferme des Voltigeurs : c'est motivant. »

L'été, pendant ses études, le jeune homme a travaillé dans une ferme de Jonquière. Et comme il excellait aussi au hockey, il s'est inscrit dans la ligue junior majeur du Québec pour

se faire repêcher quatre ans de suite par les Saguenéens

de Chicoutimi. Voyant son talent et son ardeur sur la glace, de nombreuses équipes d'Amérique du Nord l'ont engagé, notamment les Capitals de Washington et les Jets de Winnipeg. La Suède et l'Autriche ont même profité de ses services!

Toujours hockeyeur pendant ses temps libres aujourd'hui, le jeune athlète est revenu à l'agriculture à temps plein en 2018. « Je jouais en Autriche quand j'ai eu vent d'une belle occasion d'affaires : un voisin vendait sa ferme. J'ai trouvé que c'était une façon de marquer mon implication personnelle dans l'entreprise familiale : c'est arrivé au bon moment! »



Julien Brouillette, Saint-Esprit

Entreprise :

Ferme Albro inc.

Région : Saint-Esprit, MRC de Montcalm, région 2 (Rive-Nord).

Âge : 36 ans

Type de production : Élevage de poulets de chair et de dindons, culture du maïs, du soya et du blé de printemps.

Mission de l'entreprise : Produire des volailles avec le souci du bien-être animal, des normes sociales et environnementales, en investissant ce qui est nécessaire pour faire briller notre secteur.



Julien Brouillette et ses filles Cassandra et Constance.



Q Pourquoi avoir posé votre candidature?

R « Recevoir ce prêt de 300 m² de quota pouvait m'aider à stabiliser les revenus de notre volet avicole et de l'entreprise dans son ensemble, après avoir délaissé la production laitière suite au transfert familial », explique Julien.

Q Quels sont les principaux défis pour la relève?

R « Se tenir à jour sur le plan technologique : ça évolue plus vite qu'avant! Aujourd'hui, on doit peaufiner nos méthodes, connaître la génétique du poulet, surveiller de près sa croissance et son bien-être, respecter une biosécurité plus stricte. Les petits détails font plus la différence aujourd'hui. »

Q Quels sont vos projets et ambitions personnelles?

R « J'aimerais stabiliser davantage l'entreprise, suite au transfert qui s'est terminé il y a deux ans, quitte à l'agrandir, au besoin. Je m'appliquerai à rendre le milieu de travail le plus agréable et stimulant possible. Si cela peut donner un jour la piqure de l'élevage à nos deux filles...! ». Julien et sa conjointe Jessie Lalonde-Leblanc veillent avec amour sur Cassandra et Constance, qui ont respectivement 2 ans et 1 an. Elles adorent déjà parcourir les poulaillers avec leur père. « À mon tour, je veux continuer à faire prospérer la ferme que mes parents ont développée par leurs efforts. »

Q Votre vision d'avenir du secteur avicole?

R « On doit continuer de mettre en lumière la qualité de la viande de volaille du Québec. Il faut continuer à protéger notre gestion de l'offre et à reconnaître ses bienfaits. Nous devons toutefois nous attaquer aux problèmes de la capacité d'abattage, en nous assurant qu'elle corresponde à notre niveau de production. »



Pour en savoir plus :
volaillesduquebec.qc.ca/programme-de-releve.

Karl Lampron, artisan de la précision

L'édition 2022 du *Programme d'aide à la relève* a permis à Karl Lampron, de Saint-Étienne-des-Grès, de recevoir un prêt de 300 m² de quota. Ce coup de main fut bien accueilli par le jeune éleveur titulaire d'un diplôme en usinage.

PROPOS RECUEILLIS PAR HUBERT BROCHARD

Parcours académique et professionnel

Adolescent, Karl Lampron a exercé ses habiletés manuelles dans un garage de mécanique. Puis, après ses études secondaires, il a appris le métier de machiniste de précision en décrochant un diplôme d'études professionnelles en usinage. « J'ai voulu élargir mes horizons et découvrir autre chose. Mes parents m'ont toujours laissé libre de choisir... du moment que je terminais mes études. » Pendant son premier emploi, il a toutefois demandé un congé durant les semis et la récolte à la ferme familiale!

Après une année à fabriquer des pièces de précision pour un grand équipementier de Trois-Rivières, Karl a décidé de revenir à la ferme paternelle. « L'agriculture, j'ai grandi là-dedans, et ça me manquait. » Bien entendu, ses nouvelles compétences sont aujourd'hui mises à profit dans l'entreprise!

Ses parents, Claude Lampron et Jocelyne Maes, ont amorcé il y a deux ans le transfert de l'exploitation à leurs fils Karl et Nicolas. Aujourd'hui, les deux jeunes aviculteurs prennent une grande part des décisions dans le volet avicole de l'exploitation. Karl et sa conjointe Catherine Foisy, enseignante en intégration sociale, sont les heureux parents de deux enfants : Constance, 5 ans, et Albert, 3 ans.





Karl Lampron, Saint-Étienne-des-Grès

Entreprise :

Ferme Claude et Jocelyne Lampron

Région : Saint-Étienne-des-Grès,
MRC de Maskinongé, région 3
(Mauricie-Centre-du-Québec).

Âge : 32 ans

Type de production : Élevage de
poulets de chair et de bovins de
boucherie, grandes cultures, service
de déneigement.

Mission de l'entreprise : Exceller
dans la production et, éventuellement,
servir de banc d'essai pour tester des
sources d'énergie moins onéreuses.



Karl Lampron, sa conjointe Catherine Foisy et leurs enfants Constance et Albert.



Q Pourquoi avoir posé votre candidature ?

R « Dans notre entourage, on m'avait dit que j'avais de bonnes chances de me qualifier et ce fut le cas ! », explique celui qui accueille ce prêt de 300 m² de quota avec gratitude.

Q Quels sont les principaux défis pour la relève ?

R « Le coût considérable pour agrandir un élevage, c'est déjà tout un défi. » Cependant, le jeune aviculteur affronte déjà les mêmes difficultés que tout producteur aguerri : « On fait face à l'imprévu tous les jours ! Évidemment, la grippe aviaire nous inquiète tous et nos précautions en biosécurité doivent être rigoureuses. Puis, il y a les autres maladies à

surveiller, les coûts élevés de production, les bris d'équipement... Heureusement, en scrutant les performances des oiseaux et grâce à nos équipements de pointe, on peut se dépasser constamment. En 2023, on n'a pas beaucoup de marge de manœuvre : il faut de la précision et de la minutie ! »

Q Quels sont vos projets et ambitions personnelles ?

R « Continuer à m'améliorer comme éleveur, tout en étant un bon père de famille, c'est ma priorité pour le moment ! » Le jeune père de famille dit apprécier le soutien de sa compagne Catherine, de son frère et copropriétaire Nicolas, mais aussi de ses parents, encore très actifs dans l'exploitation.

Q Votre vision d'avenir du secteur avicole ?

R « La population aime le poulet. Son coût est abordable et les chiffres révèlent un accroissement de la demande. En plus, quand on regarde le ratio entre les aliments fournis et le gain de poids, le poulet présente une conversion alimentaire exceptionnelle. C'est un avantage du point de vue environnemental. Oui, je crois que notre industrie a un bel avenir ! »



Pour en savoir plus :
volaillesduquebec.qc.ca/programme-de-releve.

POULET

LA CROISSANCE SE POURSUIT

TEXTE DIRECTION DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES

Au cours des périodes A181 à A182 qui s'étendaient du 12 février au 3 juin 2023, la production québécoise pour le marché domestique et l'expansion des marchés a atteint 111 millions de kilogrammes (Mkg) éviscérés. C'est une hausse de 3,9 % par rapport aux périodes équivalentes de l'année précédente (A174 à A176). Cela représente 26,6 % de la production canadienne

Pour la période A182, qui a pris fin le 3 juin, la production canadienne de poulet a été de 212,3 Mkg, sous l'allocation domestique et développement des marchés pour une 8^e période consécutive. Cela représente une performance de 98,6 % pour la période, une amélioration par rapport à la période A181 qui était de 97,9 %. Le Québec, après une sous-production en A181, a réussi à faire la totalité de son allocation pour une performance de 100 %.

Stocks

Au 1^{er} juillet 2023, les stocks totaux de poulet excluant les catégories divers et cuisses, ont atteint 58,4 Mkg, une augmentation de 34,6 % (+15 Mkg) par rapport à juillet 2022,

et de 2,8 % (+1,6 Mkg) par rapport au mois précédent. Cette croissance des stocks totaux cache le fait que la plupart des catégories sont en baisse, à l'exception des produits sur-transformés qui ont augmenté de 9,4 % depuis le 1^{er} juin. Les stocks de poitrine, par exemple, sont en baisse de 9,6 % pour un total de 8,5 Mkg au 1^{er} juillet. Les stocks totaux excluant les divers et les cuisses sont constitués de morceaux transformés (59,9 %), de viande de poitrine (14,6 %), d'ailerons (16,6 %), d'autres morceaux (7,6 %) et de poulets entiers (1,4 %).

Importations

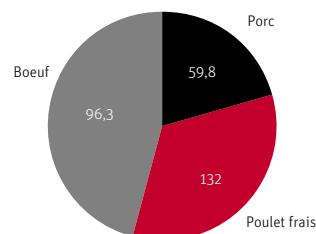
Pour l'ensemble du premier semestre 2023 et pour les trois accords commerciaux d'intérêt, les importations sous contingents tarifaires sont sous les niveaux du prorata. Globalement, elles se sont élevées à 54 Mkg au 22 juillet, accusant un léger retard de 10,7 Mkg. Ce volume comprend 50,3 Mkg (-1,3 Mkg) en vertu des accords de l'OMC et de l'ACEUM qui sont analysés ensembles, et 3,6 Mkg (-9,4 Mkg) sous le Partenariat transpacifique global et progressiste (PTPGP).

STOCKS CANADIENS AU 1^{er} JUILLET EXCLUANT LES CATÉGORIES CUISSÉS ET DIVERS

Milliers de kg	2022	2023	%
Morceaux	17 767	22 613	27,3 %
Surtransf.	24 736	34 978	41,4 %
Entier	920	844	-8,3 %
Total	43 423	58 434	34,6 %

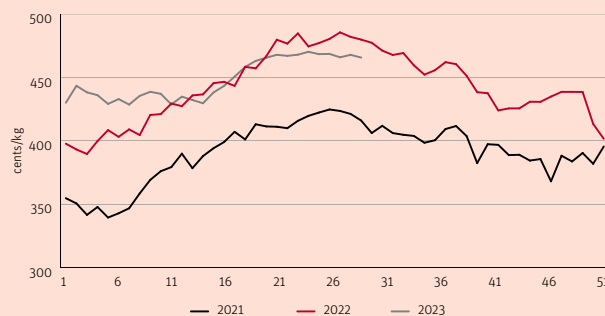
Source : Agriculture et Agroalimentaire Canada

RÉPARTITION DES VENTES EN SUPERMARCHÉ, EN MKG 1^{er} SEMESTRE 2023



Source : Nielsen

INDICE COMPOSITE DU PRIX DE GROS DU POULET



Source : EMI Express Markets inc.

Le retard des importations en vertu du PTPGP s'explique en partie par la grippe aviaire qui sévit au Chili depuis le mois de mars. Les importations totales proviennent principalement des États-Unis (58 %), de la Thaïlande (17 %), du Brésil (14 %) et du Chili (5 %). Ces importations étaient constituées de parties avec os (41 %), transformés (33 %) et de parties désossées (33 %). On note une diminution de la part des parties avec os en faveur des produits transformés.

Le volume des importations disponible pour le reste de l'année est de 62,4 Mkg, soit 1,8 Mkg par semaine sous l'OMC/ACEUM et de 858 000 kg par semaine sous le PTPGP.

Prix de gros

Pour le premier semestre de l'année 2023, le prix de gros composite demeure à des niveaux historiquement élevés par rapport aux années précédentes. À 4,46 \$/kg en moyenne, ce prix, qui reconstitue la valeur de la carcasse à partir de la valeur des découpes, a été 2,3 % (+0,1 \$/kg) plus élevé que le prix moyen du premier semestre de 2022. Une partie de la hausse peut s'expliquer par le prix du poulet entier et des cuisses qui ont connu une hausse importante de 5,7 % (+0,26 \$/kg) et de 12,5 % (+0,37 \$/kg) respectivement.

Quant au prix de gros moyen de la poitrine, il a baissé de 4,0 % (-0,26 \$/kg) pour se chiffrer à 6,32 \$/kg. Soulignons que le prix moyen du poulet vivant a augmenté de 11,7 %, passant à 2,12 \$/kg vif (2,92 \$/kg éviscéré) au premier semestre 2023, comparativement à 1,89 \$/kg vif (2,61 \$/kg éviscéré) en 2022. Il accuse cependant une baisse de 0,057 \$/kg, à 2,039 \$/kg, pour la période A184 qui se déroule du 30 juillet au 23 septembre. La baisse du coût de l'alimentation explique cette baisse du prix vif payé aux producteurs.

Les ventes en supermarché

Les ventes de poulet frais dans les supermarchés canadiens rapportées par Nielsen ont atteint 132 Mkg pour le premier semestre de 2023. Il s'agit d'une hausse de 0,4 % (+0,5 Mkg) par rapport aux ventes enregistrées à la période équivalente en 2022. C'est la première fois qu'il est possible de comparer des ventes pour des mois équivalents sans y accoler un avertissement lié aux « effets de la pandémie ». Du côté des viandes concurrentes, les ventes de bœuf ont diminué de 0,3 % (-286 000 kg) et celles du porc ont augmenté de 7,5 % (+4,1 Mkg), pour atteindre 96,3 Mkg et 59,8 Mkg respectivement.

L'inflation du prix des viandes se fait moins sentir pour les six premiers mois de l'année. En fait, au Canada, seul le prix moyen du poulet frais a augmenté parmi les trois principales viandes. En effet, il a augmenté de 5,3 % (+0,6 \$/kg) pour atteindre 11,13 \$/kg. De leur côté, les prix du bœuf, qui reste à un niveau élevé, et du porc ont diminué de 4,5 % (-0,40 \$/kg) et 0,7 % (-0,11 \$/kg) respectivement.

Au Québec, toutefois, les consommateurs paient leur poulet en épicerie moins cher que la moyenne canadienne. En effet, le prix moyen enregistré par Nielsen par rapport à 2022 a été stable, à 10,47 \$/kg. Ceci explique pourquoi les ventes de poulet frais au Québec ont augmenté par rapport à l'an dernier. Elles ont atteint 34,1 Mkg, en hausse de 11,7 % (+3,6 Mkg) comparativement à 2022. Les ventes de bœuf ont diminué de 0,9 % (-300 000 kg) et celles de porc ont augmenté de 5,2 % (+0,8 Mkg). ➡



DÉMARCHES ET STRATÉGIES POUR MIEUX SERVIR LES ÉLEVEURS



TEXTE LUCE BÉLANGER, ADMINISTRATRICE DU QUÉBEC, DÉLÉGUÉE DU QUÉBEC AUX PPC

Au cours des six derniers mois, les producteurs laitiers, de volailles et d'œufs du Canada ont accueilli favorablement l'adoption du projet de loi C-282, loi modifiant la *Loi sur le ministère des Affaires étrangères, du Commerce et du Développement* (gestion de l'offre), à la Chambre des communes. Le projet de loi est maintenant transmis au Sénat pour débat et délibération. Ce projet de loi vise à défendre les intérêts de nos éleveurs et à protéger le système essentiel de gestion de l'offre.

Les Producteurs de poulet du Canada (PPC) ont démontré leur engagement actif à ce projet de loi et à d'autres doléances lors d'événements et d'initiatives à fort impact. Au mois de mai, la Journée de lobbying annuelle des PPC à Ottawa a réuni des représentants de tout le pays pour rencontrer les parlementaires et discuter des questions cruciales qui touchent le secteur du poulet et les producteurs canadiens. La journée de lobbying a donné lieu à 53 réunions productives avec des ministres, des députés et des sénateurs, démontrant ainsi l'engagement des PPC à défendre le secteur. En soirée, les PPC ont organisé une réception, ce qui a permis de poursuivre les conversations sur l'importance du secteur du poulet et d'obtenir un soutien important.

En collaboration avec le GO4 national, les PPC ont participé à l'événement annuel Cantine du centre-ville à Ottawa. C'était l'occasion pour les producteurs de volailles et d'œufs de discuter avec les représentants du gouvernement et le public des avantages de la gestion de l'offre pour nos communautés locales.



Rencontres avec les représentants des municipalités

Le partenariat des PPC avec le GO5 national a conduit au parrainage du congrès annuel et du salon professionnel de la Fédération canadienne des municipalités à Toronto. Cet événement a rassemblé des milliers de délégués, notamment des hauts fonctionnaires municipaux, des maires et des conseillers de tout le pays, afin de discuter de l'importance de l'agriculture locale et de la gestion de l'offre pour la stabilité nationale. Le parrainage comprenait diverses activités telles qu'une réception d'ouverture, un kiosque au salon professionnel, des séances interactives et des présentations qui mettaient l'accent sur l'effet d'entraînement de la production alimentaire et sur la pérennisation du secteur agricole.



Le poulet séduit les restaurateurs et les chefs

En avril, les PPC ont participé activement au salon Restaurants Canada, en présentant leur programme de marque et en soulignant la qualité exceptionnelle et les normes éthiques du poulet canadien. Cet engagement a suscité un intérêt et une reconnaissance considérables au sein de l'industrie de la restauration, ce qui a contribué à l'avancement du programme.

La présence des PPC à l'événement de la Fédération culinaire (*Culinary Federation Show*) a renforcé les avantages du poulet canadien, en informant plus de 100 chefs sur les normes rigoureuses et les pratiques éthiques employées par les producteurs canadiens. En mettant l'accent sur la marque « Élevé par un producteur canadien », les PPC ont présenté les avantages de l'utilisation du poulet canadien dans les établissements culinaires.



Le partenariat avec Patinage Canada se poursuit

De plus, les PPC ont fièrement annoncé leur partenariat avec Patinage Canada, devenant le commanditaire officiel des protéines de viande. Cette collaboration appuie les programmes récréatifs et de compétition de Patinage Canada, y compris le programme Patinage Plus et l'aide aux athlètes de haut niveau, renforçant ainsi l'engagement des PPC à promouvoir des modes de vie actifs et des choix protéiques sains.



JEUNES AGRICULTEURS
D'ÉLITE
DU CANADA

Réseautage pour les jeunes producteurs

Enfin, l'engagement des PPC auprès des jeunes éleveurs par le biais du *Programme des jeunes producteurs* leur a donné l'occasion de se connecter, d'apprendre et de défendre le secteur. En assistant à la réception annuelle conjointe et à l'assemblée générale annuelle, en participant à l'orientation et à la journée de lobbying à Ottawa, la nouvelle cohorte de jeunes agriculteurs a pu se rendre compte de l'importance de son rôle ainsi que rencontrer le conseil d'administration et le personnel des PPC. Dans l'ensemble, la participation active des PPC à ces événements et initiatives démontre leur engagement à défendre les intérêts des producteurs de poulet, à promouvoir la gestion de l'offre et à favoriser l'établissement de liens significatifs au sein du secteur en liaison étroite avec les Éleveurs de volailles du Québec. ➡



LE POULET DU QUÉBEC *se fait voir*

TEXTE DIRECTION DES COMMUNICATIONS ET DU MARKETING

Le printemps a été une période active pour le Poulet du Québec avec différentes offensives sur les lieux de ventes. En effet, des partenariats avec l'Épatante patate et Aliments du Québec ont entre autres fait rayonner le Poulet du Québec aux quatre coins de la province.





Le Poulet du Québec partenaire

Le Poulet du Québec n'a pas fait patate, au mois de mars dernier, en s'associant avec l'Épatante Patate. En effet, le Poulet du Québec a été mis de l'avant avec des publicités sur les lieux de ventes en épicerie dans les chaînes Provigo et Métro ainsi que de l'achat numérique sur les réseaux sociaux et Google du 25 mars au 23 avril dernier. Une recette exclusive, un parmentier aux cuisses de poulet confites et pommes de terre du Québec, a été créée par le chef Amine Laabi et mise en vedette durant cette période. Avec sa publication commanditée, cette campagne a généré sur les réseaux sociaux 27K impressions avec plus de 580 réactions et un taux de clic de 3,62 % en faveur du Poulet du Québec. La recette promue a généré plus de 1M d'impressions, 7K clics avec un taux de clics à 0,61%.



Le Poulet du Québec en épicerie

Afin de maintenir le positionnement du poulet comme étant le meilleur choix auprès des consommateurs et de les inciter à mettre le Poulet du Québec dans leur panier d'épicerie, de l'affichage en épicerie a été effectué chez Métro au courant du mois de juin en partenariat avec Aliments du Québec. Le Poulet du Québec a été mis de l'avant sur les lieux de vente en épicerie du 1^{er} au 12 juin dernier. Parallèlement, une offensive numérique en bannière Web sur le site metro.ca était présente du 15 au 21 juin dernier, juste à temps pour stimuler la consommation du poulet pour la fête des pères! Une nouvelle recette exclusive, *un sandwich au poulet style shawarma sur le BBQ*, a aussi été créée afin de mettre l'eau à la bouche des consommateurs. On pouvait trouver cette dernière sur le site de Web de Metro et sur celui du Poulet du Québec.



Le Poulet du Québec s'invite au restaurant

Durant la saison estivale, en partenariat avec Aliments du Québec, notre Poulet du Québec s'est invité au restaurant avec des napperons colorés utilisés par les restaurateurs participants : Benny&Co, Piri Piri et Toujours Mikes. Cette visibilité permettra de mettre en valeur, auprès des consommateurs, l'approvisionnement local du Poulet du Québec dans les restaurants à travers la province. 🍴





LA SCIENCE AU SERVICE DES ÉLEVEURS

Trois recherches majeures effectuées au Québec sur la nutrition et la santé des volailles permettront aux éleveurs d'optimiser la croissance de leurs oiseaux dans le respect du développement durable. Alors que la première s'intéresse aux effets de la stratégie de déplétion-réplétion pour diminuer les apports nutritionnels en phosphore et en calcium, la deuxième s'attarde à l'ajout d'enzymes comme la phytase et la xylanase pour améliorer la digestibilité chez les poulets de chair.

La dernière recherche fait part de la découverte d'une seconde application possible pour un additif alimentaire qui empêcherait la contamination interne des foies par l'agent pathogène *Campylobacter jejuni*.

1. Un petit régime en phosphore?

Pas de problème, nos poulets s'adaptent!

TEXTE ANNE-SOPHIE VALABLE, PITERSON FLORADIN, CHERCHEUR POSTDOCTORAL, UNIVERSITÉ LAVAL ; LAETITIA CLOUTIER, AGR., M.SC. RESPONSABLE ALIMENTATION ET NUTRITION ; MARIE-PIERRE LÉTOURNEAU MONTMINY, PH.D, PROFESSEUR AGRÉGÉE

Pour réduire l'impact environnemental de nos élevages, il est important d'alimenter précisément nos poulets, c'est-à-dire en limitant les excès de nutriments, dont le phosphore (P). Sachant en plus que nos poulets utilisent peu le phosphore des grains consommés, du phosphore doit être ajouté dans l'aliment, ce dernier provenant en partie ou en totalité de la roche phosphatée, une ressource non renouvelable limitée. En effet, dans le contexte européen notamment et dans les aliments tout végétal, les farines animales, une source durable de P, ne sont pas permises. Le phosphore peut donc engendrer non seulement des coûts importants, mais lorsqu'apporté en excès dans l'alimentation, il constitue un polluant majeur des écosystèmes aquatiques. Dans un contexte de production durable, il est nécessaire de trouver des stratégies alimentaires pour maîtriser les apports de phosphore et limiter son excrétion dans l'environnement, tout en maintenant des performances de croissance optimales chez les animaux.

15

P

Phosphore
30.973762



Un petit régime en phosphore...

Plusieurs travaux réalisés en nutrition avicole au cours des dernières années ont montré qu'il est possible de diminuer de 20 % à 30 % les apports de phosphore et calcium pour l'ensemble de l'élevage, sans affecter les performances de croissance, par l'utilisation d'une stratégie de « déplétion-réplétion ». Ceci en raison des régulations phosphocalciques qui visent à maintenir les niveaux sanguins stables, ce qui est vital.

De précédentes études ont montré que l'usage de cette stratégie chez le poulet a le potentiel d'augmenter de 15 à 35% le taux d'absorption du phosphore et de réduire les rejets de 40 à 60%. Cependant, son effet sur la récupération des pertes osseuses n'est pas clairement observé dans l'ensemble des études, certaines observant un rattrapage complet du déficit osseux à la fin de la phase de réplétion et d'autres non. Il semblerait que la capacité des animaux à compenser les pertes de minéralisation osseuse dépend de plusieurs facteurs tels que l'âge, les niveaux d'apports de phosphore et de calcium alimentaires, le moment de la mise en place de la déplétion ou de la réplétion et du type d'os analysé. ➤



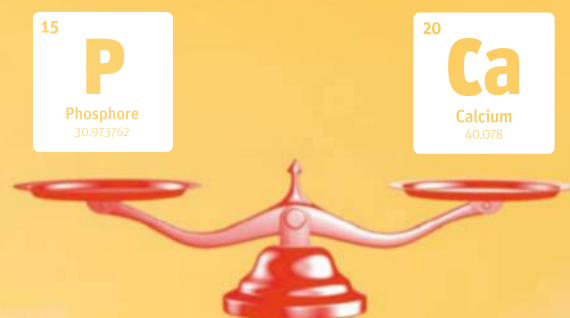
QU'EST QU'UNE STRATÉGIE DE « DÉPLÉTION-RÉPLÉTION » ?

Cela consiste en une phase de réduction des apports nutritionnels en phosphore et calcium, visant à déclencher des mécanismes d'adaptation physiologiques pour augmenter l'utilisation du phosphore et du calcium dite « déplétion » par une augmentation de l'absorption par exemple. S'ensuit une phase de compensation où les apports de phosphore coïncident ou excèdent les besoins pour permettre la récupération des pertes engendrées par la déplétion soit une phase dite de « réplétion ».



POURQUOI PARLE-T-ON TOUJOURS DU BESOIN EN PHOSPHORE ET CALCIUM ?

Il existe différents liens entre ces deux minéraux. Au niveau de l'os, ils sont liés physiquement sous la forme d'hydroxyapatite, le dépôt d'un dépend d'un apport conjoint de l'autre sinon les excès sont excrétés dans l'urine. Au niveau intestinal, ils peuvent former des complexes insolubles Ca-phosphate et Ca-phytate limitant l'utilisation des deux minéraux par l'animal. Enfin, au niveau de leur homéostasie, mécanisme qui vise à maintenir des concentrations fixes nécessaires au bon fonctionnement de l'organisme, ils sont régulés par les mêmes hormones. Ainsi, un déséquilibre dans un des deux minéraux va influencer l'utilisation de l'autre.

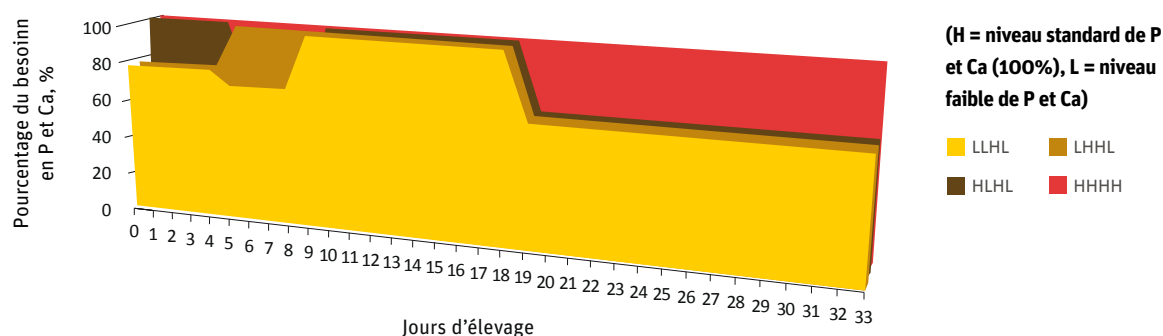


Planification de la stratégie déplétion-réplétion

Afin de planifier une stratégie de déplétion-réplétion optimale assurant à la fois le maintien de la minéralisation osseuse à l'abattage des poulets et la réduction des rejets en phosphore, les travaux réalisés par Anne-Sophie Valable, dans le cadre d'une cotutelle de thèse entre l'Université Laval au Canada et l'Université de Tours en France, ont testé l'effet des stratégies de baisse des apports de phosphore et calcium sur le

rattrapage osseux chez les poulets (Figure 1). Le statut minéral osseux dans ces essais a été estimé par des méthodes classiques et par la détermination du contenu minéral osseux au moyen d'un ostéodensitomètre bi-énergétique à rayons X (DXA). L'efficacité d'utilisation digestive de phosphore a été évaluée par des mesures de digestibilité iléale et d'expression des transporteurs intestinaux.

Figure 1 : Stratégies de déplétion et réplétion testées



Différentes stratégies de déplétion et réplétion ont ainsi été comparées. Pour la période de déplétion, la première stratégie consistait à réduire les apports en phosphore et calcium pendant les 8 premiers jours d'élevage (LLHL, Figure 1 jaune), les deux autres stratégies consistaient en des périodes plus courtes de déplétion soit pendant les 4 premiers jours seulement (LHHL, Figure 1 ocre) ou du 4^e jour au 8^e jour (HLHL, Figure 1 brun). Ensuite, l'ensemble des stratégies offraient une

période de réplétion des jours 9 à 18 (H) puis certains terminaient avec une période plus faible lors des jours 19 à 33 (LLHL, LHHL et HLHL). L'ensemble de ces stratégies a été comparé à une stratégie d'apport standard (HHHH). Les périodes de déplétion représentaient des diminutions d'apports en phosphore par rapport aux recommandations actuelles variant de l'ordre de 20 à 40 % pour les phases de démarrage (jours 0 à 8) et de finition (jours 19 à 33).

Les résultats...

Les différentes stratégies de déplétion-réplétion testées dans l'essai n'ont pas modifié les performances de croissance, mais diminuaient de façon significative la minéralisation osseuse dans les phases de démarrage et de croissance. Cependant, sur la phase de finition, suite à des réplétions, le contenu minéral osseux du tibia était similaire pour tous les traitements (Figure 2). Ces résultats suggèrent que les animaux étaient capables de rattraper leur déficit de minéralisation osseuse malgré des périodes de déplétion.

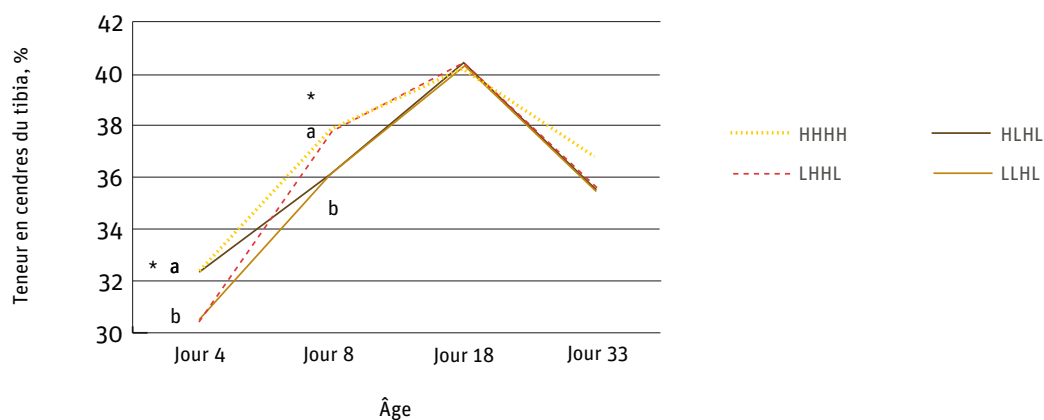


Figure 2. Effet de la déplétion-réplétion en phosphore et calcium sur la teneur en cendres du tibia au jour 4 (régimes H vs L de 0 à 4 jours), au jour 8 (régimes HH et LH vs HL et LL de 4 à 8 jours), au jour 18 (régimes HHH, LHH, HLH et LLH de 8 à 18 jours), et au jour 33.

En ce qui concerne le moment de l'établissement de la déplétion, il convient de préciser que lorsqu'elle est appliquée tardivement (entre 10 et 21 jours; HLHL), elle ne permet pas d'adaptation métabolique comparativement à son application en phase de démarrage. En effet, les résultats ont montré qu'avec une déplétion initiale effectuée de 0 à 8 jours, les animaux pouvaient s'adapter à un aliment faible en phosphore. **Une réduction subséquente des apports au cours de la phase finition (LLHL) n'affectait pas le statut minéral osseux à l'abattage et permettait une réduction maximale des rejets de P.**

Conclusion

Nos résultats montrent que la stratégie de déplétion-réplétion représente une stratégie d'alimentation alternative efficace pour améliorer la durabilité des élevages de poulets de chair, notamment lorsqu'elles dépendent des phosphates minéraux. Ceci sera à valider en utilisant de la phytase microbienne et en suivant l'évolution de la minéralisation osseuse d'un même oiseau ce qui est maintenant possible au sein de l'équipe de recherche de Marie-Pierre Létourneau-Montminy de l'Université Laval. ►

2. Des enzymes pour améliorer la digestibilité des aliments chez le poulet

TEXTE MAROUA ZOUAOU, PITERSON FLORADIN, CHERCHEUR POST DOCTORAL, UNIVERSITÉ LAVAL ; LAETITIA CLOUTIER, AGR., M.SC. RESPONSABLE ALIMENTATION ET NUTRITION ; MARIE-PIERRE LÉTOURNEAU MONTMINY, PH.D, PROFESSEUR AGRÉGÉE

L'impact environnemental des productions de monogastriques, comme le poulet, vient majoritairement de la production des ingrédients qu'ils consomment et des nutriments excrétés, dont l'azote et le phosphore. Ainsi, des animaux plus efficaces utilisant moins d'aliments et excréant moins d'azote et de phosphore ont une empreinte environnementale réduite. Les ingrédients végétaux sont riches en phytates et en fibres, des composés qui réduisent la digestibilité des nutriments. L'ajout d'enzymes pour les dégrader telles que la phytase et la xylanase dans l'alimentation des poulets est aujourd'hui généralisé pour améliorer la digestibilité des aliments, mais leur utilisation pourrait être optimisée.

Les phytases contre les phytates

Le phytate constitue la forme de stockage principale du phosphore des plantes et représente près des deux tiers de phosphore dans les matières premières des aliments destinés aux volailles. Toutefois, le phytate est une forme de phosphore peu disponible pour les poulets. Afin de le rendre disponible, de la phytase, une enzyme permettant de libérer le phosphore, est ajoutée aux rations. En plus de son effet bien connu sur la libération du phosphore lié aux phytates, la phytase permettrait d'améliorer l'efficacité d'utilisation des acides aminés. Par un mécanisme qui n'est pas encore connu, nous savons que les phytates peuvent former des complexes insolubles avec les protéines.

La xylanase contre les fibres

Les xylanes sont des constituants des fibres des céréales comme le blé et ces co-produits. Ces composants sont qualifiés de facteurs antinutritionnels, car ils diminuent l'absorption des nutriments par une augmentation de la viscosité du digesta dans le tractus digestif et en encapsulant des nutriments. Afin d'augmenter la disponibilité des nutriments, la xylanase, une enzyme permettant de dégrader les xylanes, est ajoutée dans les rations destinées aux poulets de chair pour son effet sur l'énergie. Cette enzyme aurait également le potentiel d'augmenter la digestibilité des acides aminés, ce qui a été testé dans cette étude.

Ainsi, des animaux plus efficaces utilisant moins d'aliments et excréant moins d'azote et de phosphore **ont une empreinte environnementale réduite.**



Des résultats contradictoires...

Les études ayant analysé l'impact de la phytase sur la digestibilité des protéines et des acides aminés chez les poulets sont aujourd'hui très nombreuses. Cependant, leurs conclusions sont parfois contradictoires. Comme pour la phytase, les effets de la xylanase sur la digestibilité des acides aminés et dans une moindre mesure sur le contenu en énergie métabolisable des aliments sont variables. De plus, il était nécessaire de quantifier les effets pour une éventuelle utilisation de ces enzymes pour fournir des acides aminés en formulation d'aliment.

Deux méta-analyses ont été réalisées dans le cadre du projet de thèse de Maroua Zouaoui sous la direction de Marie-Pierre Létourneau-Montminy et de Frédéric Guay de l'Université Laval. Les objectifs de ces méta-analyses étaient d'étudier et de quantifier l'impact et les facteurs influents (1) l'impact de la phytase sur la digestibilité des acides aminés et (2) l'impact de la xylanase sur la digestibilité des acides aminés et de l'énergie métabolisable.



MÉTA-ANALYSE

Une méta-analyse consiste à réutiliser des données d'essais sur les animaux. Cela implique un important travail de recherche et de compilation de résultats d'essais sur animaux, réalisés et idéalement publiés, qui sont ensuite analysés statistiquement. Les méta-analyses sont donc de puissants outils pouvant permettre de voir plus clair à propos de sujets où les résultats entre les études peuvent parfois varier grandement. La compilation de plusieurs essais permet d'obtenir des statistiques plus poussées.



Impact de la phytase sur la digestibilité des acides aminés

Les résultats de la méta-analyse ont confirmé que la phytase améliore la digestibilité iléale apparente de tous les acides aminés essentiels. Avec l'ajout de 500 FTU/kg de phytase, l'amélioration était d'environ 2% (Figure 1). Les résultats ont également montré un effet positif de la teneur en acides aminés sur la digestibilité iléale apparente de la plupart des acides aminés mesurés. ➤

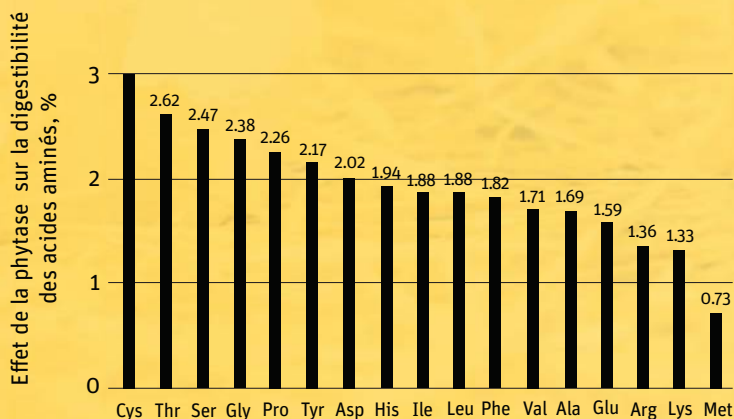


Figure 1 : Effet de la phytase microbienne (500 FTU/kg) sur la digestibilité iléale apparente des aliments pour poulets de chair

Impact de la xylanase sur la digestibilité des acides aminés et de l'énergie métabolisable

Les résultats de la méta-analyse ont montré que l'ajout de la xylanase dans l'alimentation des poulets améliore la digestibilité des acides aminés et de l'énergie métabolisable (AME, Apparent Metabolizable Energy; Figure 2). L'ampleur de cette amélioration était plus grande pour l'énergie que pour les

acides aminés. En effet, avec l'ajout de 2000 XU/kg, la xylanase génère une amélioration de 7% de l'énergie métabolisable contre une amélioration de 2 % pour la digestibilité iléale apparente de la thréonine qui est l'acide aminé le plus augmenté par une supplémentation en xylanase.

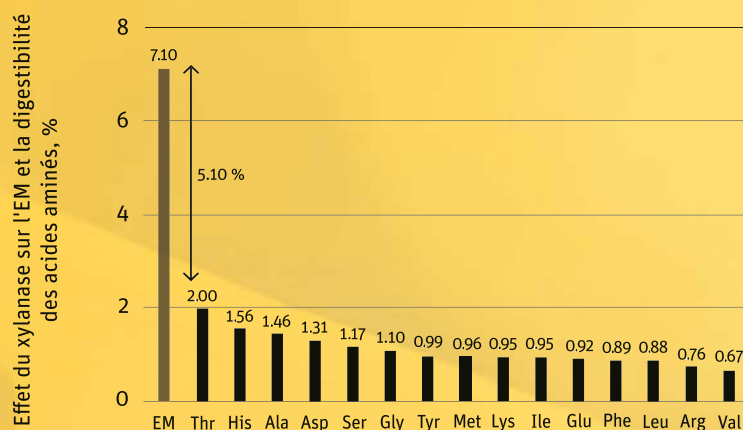


Figure 2 : Effet de l'incorporation de xylanase à raison de 2000 XU/kg sur l'énergie métabolisable (EM) et la digestibilité des acides aminés chez les poulets de chair.

Conclusion et implication

L'alimentation demeure un coût important pour les éleveurs de volailles. Les deux méta-analyses réalisées dans le cadre de ce projet ont confirmé que l'ajout d'enzymes comme la phytase et la xylanase améliore la digestibilité et l'utilisation des acides aminés chez les poulets de chair et permettrait de réduire les marges de sécurité et possiblement réduire les rejets d'azote.

Concrètement, considérant que la thréonine, la méthionine et la lysine sont des acides aminés ajoutés dans les aliments destinés aux poulets, l'inclusion de phytase et xylanase

permettrait de réduire les apports totaux de ces acides aminés, et même de réduire l'énergie brute des aliments dans le cas de l'ajout de xylanase en raison de la digestibilité qui est augmentée. Ces réductions nutritionnelles pourraient ainsi résulter en une réduction du coût des aliments. Il est de plus important de considérer que les phytases sont plus efficaces aujourd'hui ce qui pourrait conduire à des effets plus importants.

Voici un tableau récapitulatif de l'impact des enzymes sur la formulation alimentaire chez le poulet de chair :

APPORT D'ENZYME À INCLURE DANS L'ALIMENT	THRÉONINE	LYSINE	MÉTHIONINE	ÉNERGIE MÉTABOLISABLE
500 FTU/kg de phytase	↓ 2,6 %	↓ 1,3 %	↓ 0,7 %	
2000 XU/kg de xylanase	↓ 2,0 %	↓ 1,0 %	↓ 1,0 %	↓ 7,0 %

Partenaires financiers

La rédaction de cet article a été réalisée grâce à une aide financière du Programme Innov'Action agroalimentaire 2018-2023 issu de l'Accord Canada-Québec de mise en œuvre du Partenariat canadien pour l'agriculture.



3. Vers un meilleur contrôle de *Campylobacter jejuni* en production avicole grâce à une enzyme

TEXTE SOPHIE CHAGNEAU, SUPERVISEUR ALEXANDRE THIBODEAU
CHAIRE DE RECHERCHE EN SALUBRITÉ DES VIANDES (CRSV)
DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL ET LE CENTRE DE RECHERCHE
EN INFECTIOLOGIE PORCINE ET AVICOLE (CRIPA), FINANCÉ PAR
LES FONDS DE RECHERCHE DU QUÉBEC – NATURE ET TECHNOLOGIES
(FRQNT), UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

Après des années de recherche, la Chaire de Recherche en Salubrité des Viandes de l'Université de Montréal et le CRIPA-FRQNT ont découvert une seconde application à un additif alimentaire spécifique qui réduit la quantité intestinale et empêche la contamination interne des foies par l'agent pathogène *Campylobacter jejuni* chez la volaille.

Campylobacter jejuni (*C. jejuni*) représente un problème majeur de santé publique, provoquant de nombreuses infections d'origine alimentaire en raison de la consommation de viande ou de foie de poulet insuffisamment cuit. Pendant des décennies, un grand nombre de chercheuses et chercheurs ont tenté de contrôler *C. jejuni* en vaccinant ou encore en administrant des probiotiques aux poulets. Cependant, aucun remède efficace n'a été trouvé jusqu'à présent et les processus d'implantation de *C. jejuni* chez les poulets restent nébuleux. Par conséquent, l'amélioration des connaissances reste le meilleur moyen d'aboutir à une mesure de contrôle appropriée en aviculture.

À la lumière de ces faits, la CRSV, en collaboration avec le CRIPA-FRQNT de l'Université de Montréal se sont tout d'abord concentrés sur la caractérisation approfondie des variants génétiques (appelés souches) de *C. jejuni* isolés d'intestins de poulets. Ces données clés ont conduit au développement de modèles expérimentaux impliquant l'administration orale de différentes souches de *C. jejuni* à des poulets élevés au sein des installations expérimentales de la Faculté de médecine vétérinaire. Au fil du temps, les modèles ont été affinés afin de refléter la réalité sur le terrain. Ainsi, comme rapporté par la littérature scientifique, la CRSV a pu répliquer des multi-infections par plusieurs souches de *C. jejuni* chez les poulets, entraînant une colonisation de l'intestin par ces souches avec une prédominance de certaines. De plus, la contamination interne du foie par *C. jejuni* au cours de la vie des oiseaux a été reproduite. ►



Nous avons pu réduire la quantité intestinale de *C. jejuni* au niveau intestinal et **empêcher sa propagation vers le foie en ajoutant une enzyme appelée protéase** à l'alimentation des poulets.

À la suite de nombreux essais, nous avons pris conscience de l'importance de la disponibilité des acides aminés, éléments composant les protéines, pour la capacité des souches de *C. jejuni* à coloniser l'intestin et à contaminer le foie des poulets. Grâce à ces précieuses avancées scientifiques, nous avons pu réduire la quantité intestinale de *C. jejuni* au niveau intestinal et empêcher sa propagation vers le foie en ajoutant une enzyme appelée protéase à l'alimentation des poulets qui augmente la digestibilité et l'absorption des protéines dans l'intestin des animaux. Par conséquent, cela augmente l'utilisation de certains acides aminés par l'oiseau, réduisant ainsi leur disponibilité pour *C. jejuni*.

Afin d'améliorer le traitement, des expérimentations complémentaires sont requises pour mettre en évidence les mécanismes sous-jacents, comme une étude des communautés microbiennes qui composent le microbiote intestinal et une analyse précise des acides aminés disponibles dans l'intestin. 

Leadership

Motiver, influencer et rallier les éleveurs et les partenaires pour le succès des éleveurs et du secteur.

Intégrité

Agir avec honnêteté pour l'intérêt collectif, de manière conforme.

Équité

Être attentif aux besoins des éleveurs et œuvrer pour le bien collectif du secteur, de manière juste et équitable.

Excellence

Appliquer les meilleures pratiques, repousser ses limites et devenir meilleurs.

Innovation

Agir de manière créative et se renouveler pour l'avancement de l'organisation, de ses membres et du secteur.

LE CONSOMMATEUR ET L'ÉLEVEUR AU CŒUR DE LA GESTION DE L'OFFRE

TEXTE ANNIK PERRON

L'an dernier, la gestion de l'offre au Canada soulignait ses 50 ans d'existence. Les parts de marché concédées dans les accords commerciaux des dernières années tout comme les aléas de la pandémie nous montrent clairement l'importance de comprendre les avantages de ce système tant pour les éleveurs que pour les consommateurs dans une perspective d'autonomie alimentaire et de qualité. Les enjeux sont bien sûr complexes. En août 2018, Gérard Bérubé, responsable des pages économiques du journal *Le Devoir* rapportait que « le système canadien de gestion de l'offre a résisté à 12 accords commerciaux négociés avec 43 pays depuis 1994 ». Le projet de Loi C-282 qui vise à protéger la gestion de l'offre vient de récolter une majorité à la Chambre des communes. Le processus pour son adoption se continuera au Sénat à l'automne.

Ce dossier spécial sur la gestion de l'offre se veut une collection de rappels pour que notre mémoire serve aux aviculteurs d'aujourd'hui et de demain afin qu'ils aient un avenir à la hauteur de leur passion et que les consommateurs canadiens continuent d'être privilégiés avec une offre stable de volaille de qualité.

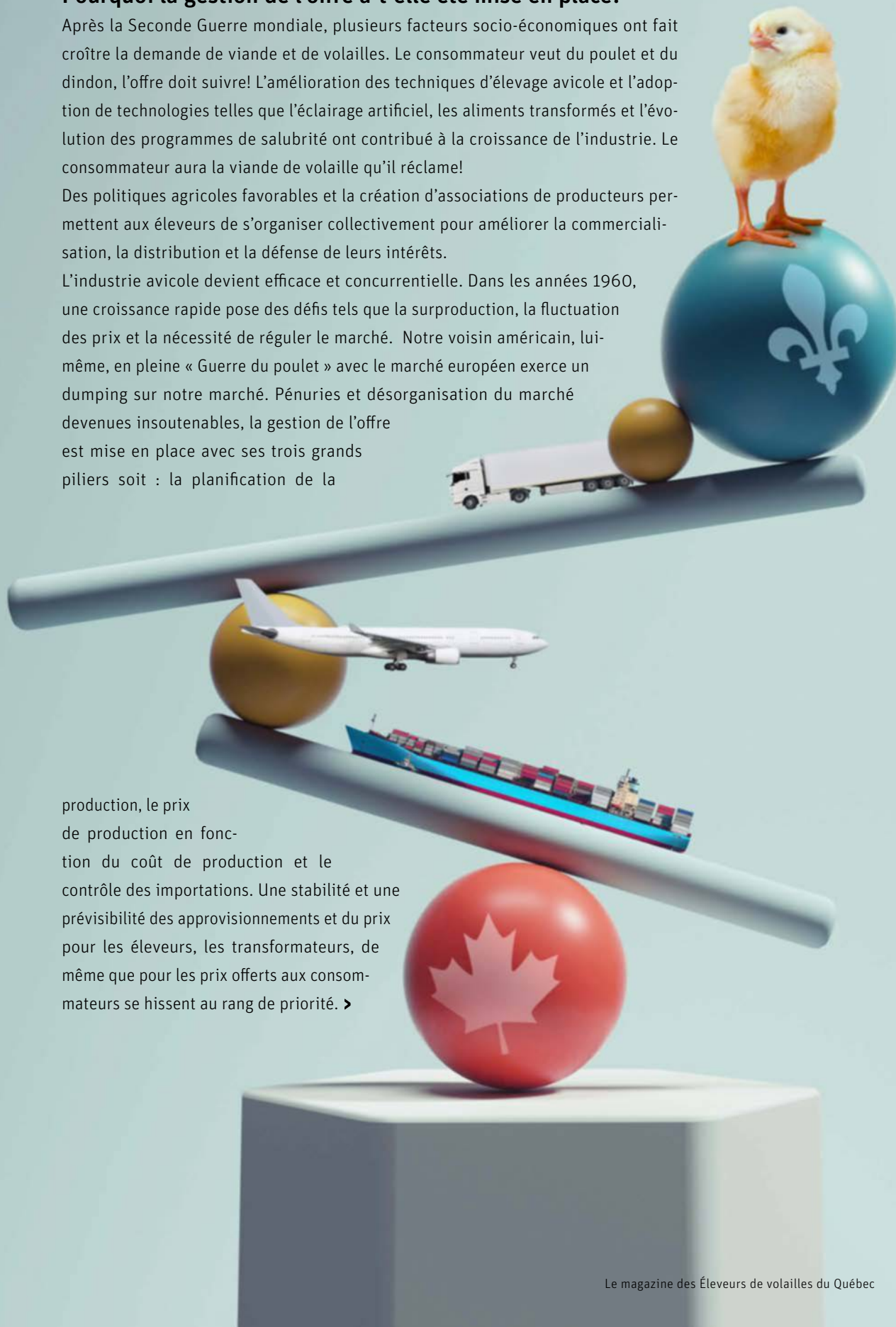
Pourquoi la gestion de l'offre a-t-elle été mise en place?

Après la Seconde Guerre mondiale, plusieurs facteurs socio-économiques ont fait croître la demande de viande et de volailles. Le consommateur veut du poulet et du dindon, l'offre doit suivre! L'amélioration des techniques d'élevage avicole et l'adoption de technologies telles que l'éclairage artificiel, les aliments transformés et l'évolution des programmes de salubrité ont contribué à la croissance de l'industrie. Le consommateur aura la viande de volaille qu'il réclame!

Des politiques agricoles favorables et la création d'associations de producteurs permettent aux éleveurs de s'organiser collectivement pour améliorer la commercialisation, la distribution et la défense de leurs intérêts.

L'industrie avicole devient efficace et concurrentielle. Dans les années 1960, une croissance rapide pose des défis tels que la surproduction, la fluctuation des prix et la nécessité de réguler le marché. Notre voisin américain, lui-même, en pleine « Guerre du poulet » avec le marché européen exerce un dumping sur notre marché. Pénuries et désorganisation du marché deviennent insoutenables, la gestion de l'offre est mise en place avec ses trois grands piliers soit : la planification de la

production, le prix de production en fonction du coût de production et le contrôle des importations. Une stabilité et une prévisibilité des approvisionnements et du prix pour les éleveurs, les transformateurs, de même que pour les prix offerts aux consommateurs se hissent au rang de priorité. >



La gestion de l'offre est défendue à chacune des négociations menant aux accords commerciaux canadiens.



- 1972** • Publication de la Loi sur les offices de commercialisation des produits de ferme qui deviendra la Loi sur les offices des produits agricoles en 1993
- 1974** • Création de l'Office canadien de commercialisation du dindon
- 1978** • Création de l'Office canadien de commercialisation du poulet
- 1988** • Entente ALE entre les États-Unis et le Canada
- 1989** • L'ALE devient l'ALENA en incluant le Mexique (accord de libre-échange nord-américain)
- 1992** • Négociations du GATT (Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce) à Bruxelles qui menacent la gestion de l'offre
- 1995** • Le GATT est remplacé par l'OMC (Organisation mondiale du commerce)
- 2003** • Création de GO5 la Coalition pour un modèle agricole équitable
- 2005** • Signature de l'ALENA à la conférence ministérielle de l'OMC à Hong-Kong. Les représentants canadiens ont protégé la gestion de l'offre
- 2016** • Signature de l'AECG (Accord économique global et commercial) avec l'Union européenne
- 2017** • La Coalition GO5 devient le Mouvement pour la gestion de l'offre. Défense de la gestion de l'offre aux négociations de l'ALENA (MGO)
- 2018** • Signature de l'ACEUM en marge du sommet du G20 à Buenos Aires
- 2018** • Signature du L'Accord de partenariat transpacifique global et progressiste (PTPGP), des parts de marché sont cédées
- 2021** • Débat à la Chambre des communes sur le projet de loi C-282 dont l'objectif est de protéger la gestion de l'offre

La gestion de l'offre résiste aux accords conclus sur tous les continents

Les accords internationaux affectent régulièrement la gestion de l'offre en lui arrachant des morceaux de marché. Il est ici bon de spécifier que la gestion de l'offre prévoit des accès limités aux importations sur le marché canadien.

Jusqu'ici, tous les partis politiques canadiens confondus se sont portés à sa défense (ou presque) parce que ses

avantages pour la prospérité du territoire canadien sont devenus une évidence au passage du temps.

Chaque accord a sa raison d'être, ses pays participants, ses détracteurs et ses partisans. Une tendance se démarque voulant que plus on avance dans le temps, plus les négociations pour maintenir l'intégrité de la gestion de l'offre sont ardues.



Chacun vise la prospérité

Après la Deuxième Guerre mondiale, l'économie devait être restructurée dans bien des pays pour rétablir la prospérité. La signature d'un Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT) établit alors les règles d'un commerce mondial qui atteindra un taux de croissance inégalé. La prospérité des uns et le sous-développement des autres mènent à l'ajout de mécanismes de protection et de règlements des différends.

L'Accord de libre-échange nord-américain (l'ALENA) voit le jour en 1995, constituant la plus grande zone de libre-échange commercial au monde. L'ALENA est devenu l'ACEUM (Accord Canada, États-Unis, Mexique) en vigueur depuis juillet 2020. Couvrant une autre partie du globe et tous les secteurs, l'Accord économique et commercial global (AECG) est signé en 2016 entre le Canada et l'Union européenne (UE) et enlève des parts de marché aux produits sous gestion de l'offre.

Parallèlement, en 2018, le Partenariat transpacifique global et progressiste (PTPGP) établit un libre-échange avec les pays d'Asie-Pacifique.

L'objectif de tous ces accords est, bien sûr, d'ouvrir les frontières pour libéraliser les marchés et accroître la prospérité des pays participants. C'est donc à l'essence même de ces accords que se bute la gestion de l'offre en protégeant nos frontières et l'accès au marché intérieur. Notre système fonctionne au Canada parce qu'il est adapté au commerce sur un territoire immense, peu peuplé et plein de ressources. Ces particularités n'existent pas dans la plupart des pays du monde.

Si le projet de loi C-282 a été déposé à la Chambre des communes pour une première lecture en juin 2022, c'est pour apporter un soutien permanent à nos négociateurs en protégeant la gestion de l'offre. ➤

Notre système fonctionne au Canada parce qu'il est **adapté au commerce sur un territoire immense, peu peuplé et plein de ressources.** Ces particularités n'existent pas dans la plupart des pays du monde.

Les avantages de la gestion de l'offre

Les avantages de notre système, adapté à notre réalité canadienne, font que tous y trouvent leur compte.

POUR L'ÉLEVEUR

- > L'assurance d'un revenu équitable, basé sur les coûts de production.
- > Une stabilité de revenus
- > Une empreinte environnementale et une productivité améliorées.
- > Une flexibilité en période d'instabilité

POUR LE CONSOMMATEUR

- > Une stabilité des approvisionnements
- > Une stabilité des prix
- > L'assurance de la qualité selon les normes canadiennes

POUR LA SOCIÉTÉ

- > L'autonomie alimentaire et moins de gaspillage
- > La création d'emplois
- > L'occupation du territoire
- > L'achat local et la sécurité alimentaire
- > L'innovation en matière d'agriculture et d'élevage



Du mythe à la réalité

Un mythe est une création de l'esprit qui ne tient pas la route quand on l'expose aux faits. Cela fait des histoires passionnantes quand on parle des dieux et déesses de la mythologie, mais c'est beaucoup moins amusant quand

on parle de gestion de l'offre. Nos héros sont nos éleveurs qui travaillent d'arrache-pied au quotidien pour nous nourrir avec des produits de qualité. La reconnaissance serait plus de mise que les mythes. Voici donc des faits.

MYTHE #1

La gestion de l'offre
fait gonfler le prix payé
par le consommateur

Qui fixe les prix?

Le prix payé par le consommateur reflète l'ensemble des coûts des acteurs de la filière. Les éleveurs sous gestion de l'offre reçoivent une petite part de ce prix.

De la ferme au consommateur, comment chaque acteur de la chaîne de produits alimentaires fixe-t-il les prix?

Éleveurs

Le prix « vif » payé à l'éleveur est déterminé périodiquement en fonction des coûts réels de production tels que répertoriés auprès des entreprises. Ce prix permet de rémunérer le travail de l'éleveur et les frais d'entretien des installations afin de répondre aux exigences des programmes d'élevages nationaux.

Transformateurs

Ils achètent au prix vif fixé et ajoutent leurs coûts et une marge bénéficiaire. Les transformateurs ont accès à un approvisionnement fiable de poulet frais de qualité.

Grossistes et distributeurs

Ils achètent aux transformateurs et ajoutent des coûts de stockage, de manutention, de transport, ainsi que la marge bénéficiaire recherchée par leurs propriétaires ou actionnaires.

Détaillants

Les épiceries, restaurants et autres achètent des grossistes et ajoutent les coûts de fonctionnement de leur commerce (loyer, dépenses énergétiques, salaires du personnel, les coûts de marketing, la marge bénéficiaire souhaitée, la demande des consommateurs, etc.). Ce sont eux qui fixent le prix final.

Consommateurs

Son pouvoir sur les prix est déterminé par ses besoins alimentaires, les tendances, sa santé, son portefeuille et son choix de détaillants.

Toutefois, avec les denrées sous gestion de l'offre, les consommateurs bénéficient d'un approvisionnement stable et local de produits nutritifs, salubres et de grande qualité. L'évaluation des besoins est faite régulièrement afin d'assurer cette justesse dans les approvisionnements. ➤

MYTHE #2

La gestion de l'offre
freine l'innovation

En 2001, quatre groupes de producteurs sous gestion de l'offre ont fondé le Conseil de recherches avicoles du Canada (CRAC) expressément pour stimuler la recherche et en promouvoir les résultats auprès des producteurs.

Le CRAC coordonne la Grappe de la science avicole. Ces productions sous gestion de l'offre bénéficient d'un programme national de recherche avicole dont l'accent porte sur les priorités de recherche spécifiques au Canada.

En 2023, une trentaine de projets de recherche sont menés de front sous cinq grands domaines de recherche: l'intendance des antimicrobiens, santé, bien-être, salubrité des aliments et durabilité. On peut affirmer que les productions sous gestion de l'offre voient l'innovation au cœur de la recherche comme une priorité depuis fort longtemps.

La stabilité des approvisionnements et du prix payé permet également aux producteurs de continuellement améliorer leurs installations d'élevage pour assurer le bien-être des animaux et leur productivité. La majorité des bâtiments sont dorénavant automatisés et dotés de systèmes intelligents de gestion des conditions ambiantes.

Les élevages de volailles du Québec fournissent 28 641 emplois directs et contribuent pour 2,046 G\$ au produit intérieur brut (PIB).

MYTHE #3

La gestion de l'offre
n'est bénéfique
qu'aux éleveurs

Les élevages de volailles du Québec fournissent 28 641 emplois directs.

- Les 699 fermes de poulets et de dindons du Québec contribuent pour 2,046 G\$ au produit intérieur brut.
- Elles occupent une place centrale auprès des 236 transformateurs de viandes du Québec, lesquels maintiennent 52 000 emplois directs et indirects.
- Les transformateurs de viandes de poulet et de dindon ont généré plus de 2 G\$ en ventes manufacturières.

On peut affirmer que la contribution des éleveurs de volailles du Québec sous la gestion de l'offre est bénéfique à toute la population québécoise.

Sources : EVQ et Actualité bioalimentaire, 25 janvier 2022



La loi C-282, un grand pas pour la gestion de l'offre

Les accords commerciaux négociés dans les dernières années ont sérieusement ébranlé la gestion de l'offre. Pour que ce système fonctionne de façon adéquate et réponde aux besoins de notre population, les trois piliers de la gestion de l'offre doivent être maintenus.

Le 21 juin dernier, à la troisième lecture du projet de loi C-282, une forte majorité de députés de tous les partis votaient en sa faveur. Il est rarissime qu'un projet de loi présenté par un député de l'opposition soit adopté par une majorité à la Chambre des communes. Le processus poursuit son chemin au Sénat à l'automne. Yves Perron, député de Berthier-Maskinongé pour le Bloc Québécois, est le porte-parole en matière d'agriculture, agroalimentaire, et gestion de l'offre. Il collabore également avec Pierre-Simon Savard-Tremblay, député de Saint-Hyacinthe au comité sur le commerce international duquel le député, M. Savard-Tremblay, est porte-parole.

Q - Expliquez-nous les efforts et le leadership dont vous et vos collègues avez fait preuve pour que le projet de loi C-282 soit accueilli par un vote majoritaire des partis à la Chambre des communes.

Y.P. - Ce projet de loi a effectivement nécessité un travail de longue haleine puisqu'il a d'abord été présenté en 2020 et se nommait C-216. Il est important de dire que pour finir par convaincre autant de monde, c'est que nous étions plusieurs à être convaincus. Au Bloc québécois, nous voulions que les paroles se transforment en acte, car à chaque nouvel accord international qui se signait, la gestion de l'offre perdait des plumes! Nous avons réussi à amener le projet de loi C-216 jusqu'en troisième lecture, mais le déclenchement des élections nous a tous ramenés à la case départ et il a fallu recommencer. Quand je me suis représenté en 2021, c'était le dossier prioritaire sur lequel j'étais prêt à m'investir alors j'y tenais beaucoup. ➤

Q - Comment avez-vous procédé en recommençant le processus?

Y.P. - Pour rallier des gens de tous les milieux, des associations agricoles comme des députés de différents partis, il faut agir par conviction et de façon transpartisane. L'avancement du dossier défendu doit primer, pas la politique. Nous avons organisé de multiples rencontres, fait des tournées au Québec et même au Canada, ce qui n'est pas nécessairement courant pour le Bloc Québécois. On peut même dire qu'il a fallu convaincre tout notre monde à l'interne aussi pour que tous comprennent notre argumentaire.

Q - Qu'est-ce qui a été le plus difficile lors de ce parcours?

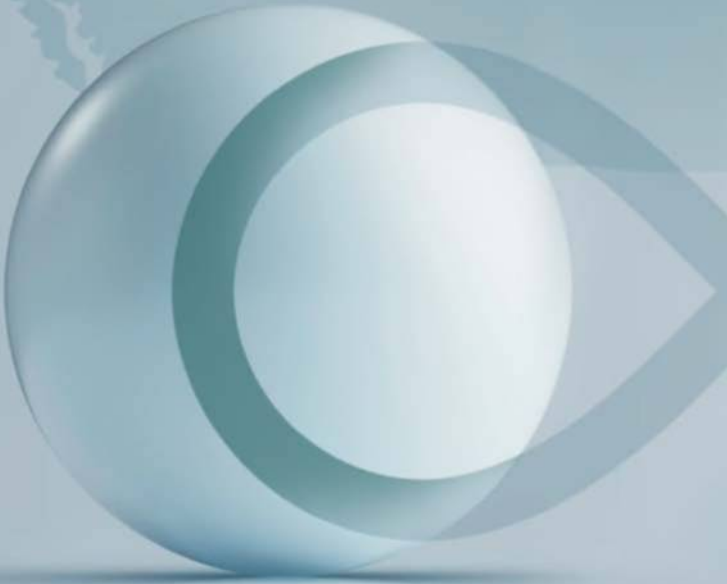
Y.P. - L'étape la plus ardue a été celle de l'étude du projet de loi en comité. Tous partis confondus, il est difficile pour les députés de sortir de la pensée partisane. Je ne vous raconterai pas les tactiques malencontreuses qui ont pu être mises de l'avant, car c'est négatif. C'est plutôt notre travail positif auprès des producteurs qui a porté fruit. Il n'y a rien de plus efficace que la belle solidarité et la mobilisation dont les producteurs ont fait preuve et cela, peu importe leur province d'appartenance, c'était impressionnant. Nous étions très fiers de voir toutes ces parties prenantes au dossier présentes sur la photo officielle lors de la conférence de presse. Je tiens à souligner le support de la ministre Marie-Claude Bibeau qui nous a appuyés tout au long du processus.

Q - Quelle sera la suite des choses?

Y.P. - Le même processus qu'un projet de loi traverse à la Chambre des communes est repris au Sénat et dans ce cas-ci cela se passera à l'automne. Nous savons que les sénateurs effectueront leur travail avec rigueur. Nous appliquerons la même stratégie soit, de les rencontrer tous, et de faire valoir l'importance de la gestion de l'offre pour assurer la pérennité des entreprises familiales à travers le Canada.



Au Canada,
le système de
gestion de l'offre
permet de pérenniser
les fermes familiales
et de préserver une
occupation dynamique
de notre territoire
qui profite à toute
la population.





Q - Le Bloc Québécois a déclaré au printemps que plusieurs pays bénéficieraient d'adopter un système de gestion de l'offre dans le genre du nôtre. Pouvez-vous nous en parler un peu?

Y.P. - D'abord, j'aimerais rappeler que l'OMC permet dans sa réglementation que des pays protègent certains volets de leur économie, qu'ils soient agricoles ou autres. Ainsi, les États-Unis protègent le marché de leur coton et de leur sucre, le Japon protège celui de son riz. Dans les deux cas, on ne dira jamais que cela les empêche de faire du commerce international. Avec le projet de loi, les négociateurs pour le Canada effectueront leur travail à l'intérieur des balises fixées par la loi.

Dans le cas du Canada, ce système permet de pérenniser les fermes familiales et de préserver une occupation dynamique de notre territoire qui profite à toute la population. Avec la force commerciale des États-Unis, il est facile d'imaginer ce qui arriverait avec une ouverture de notre marché...

Les pays qu'on appelle « émergents » en Afrique, qui pratiquent une agriculture familiale qui permet une certaine autonomie alimentaire, auraient un grand intérêt à protéger leur marché.

Q - Que souhaitez-vous que nos lecteurs sachent au final?

Y.P. - Un vote majoritaire à la Chambre des communes pour protéger la gestion de l'offre est un grand accomplissement. J'ai toujours appuyé le monde agricole et je nous souhaite la prospérité. ➤



La gestion de l'offre et la biosécurité

Le lien entre la gestion de l'offre et la biosécurité ne saute pas aux yeux d'emblée. Pourtant, dès qu'on décor-
tique les conditions gagnantes pour
mettre en place des normes de bio-
sécurité adéquates, ce lien apparaît
beaucoup plus clairement.

L'application des normes de salubrité et de biosécurité obligatoires

Les éleveurs de volaille sous gestion de l'offre bénéficient d'un programme de sensibilisation et de formation sur les bonnes pratiques agricoles et de biosécurité qu'ils se sont eux-mêmes offerts. Ce programme les guide pour gérer efficacement les risques de maladies, minimiser les pertes et maintenir la santé de leur troupeau. Ce programme de salubrité et de biosécurité est obligatoire à travers le pays pour tous les éleveurs sous gestion de l'offre. C'est une assurance de qualité pour les consommateurs.

« Le système de gestion de l'offre vise à mettre en marché des produits qui répondent en quantité et en qualité aux besoins des consommateurs canadiens. Les programmes à la ferme permettent d'uniformiser les pratiques entre les éleveurs, mais aussi de fournir des outils et de l'information rapidement aux éleveurs pour améliorer leur biosécurité, ce qui pourrait prendre plus de temps à chacun d'eux individuellement », explique Marie-Ève Tremblay, directrice générale des Éleveurs de volaille du Québec.



Ce programme les guide
pour **gérer efficacement**
les risques de maladies,
minimiser les pertes et
maintenir la santé
de leur troupeau.

Bien sûr, il est important de noter que la biosécurité peut être mise en place dans d'autres systèmes agricoles que celui de la gestion de l'offre. La biosécurité est une préoccupation majeure pour l'ensemble de l'industrie agricole, quel que soit le système de mise en marché. Les éleveurs sous gestion de l'offre ont cependant l'avantage de bénéficier de plus de support dans l'application des procédures, et ce, à travers le pays.

Avec les épisodes de grippe aviaire que nous avons connus depuis les deux dernières années, il est important de souligner comment notre système de gestion de l'offre nous a permis de continuer à remplir nos obligations d'allocation, afin de conserver nos parts de marché à l'échelle canadienne.

Ainsi, les EVQ, par la force de leurs actions ont réussi à mettre en contact des producteurs affectés dans des zones primaires de contrôle avec des éleveurs de régions.

« Lors des épisodes de grippe aviaire, des communiqués et des appels ont été lancés aux éleveurs détenteurs de quota de dindon afin de trouver des poulaillers disponibles pour accueillir les dindonneaux qui ne pouvaient être livrés dans les zones de restrictions, explique Mélanie Savard, directrice aux opérations de mise en marché aux EVQ. L'objectif était de pouvoir mettre en lien les éleveurs qui ne pouvaient élever leurs poussins à la suite des restrictions de l'ACIA avec des titulaires qui avaient de la place dans leurs poulaillers. Ceci afin que les éleveurs touchés par les restrictions puissent obtenir un revenu de location même s'ils ne pouvaient faire d'élevage. Ces mesures ont également été mises en place pour aider à atteindre l'objectif d'allocation de la province ». Ceci démontre encore une fois que la gestion de l'offre sert les intérêts de tous. Cette solidarité inhérente à la GO est souvent occultée dans les discours politiques et pourtant elle est vécue sur le terrain sur une base quotidienne, particulièrement en temps de crise. 🦋



COMME UN ROC



SAINT-GABRIEL-
DE-VALCARTIER

TEXTE SUZANNE DUQUETTE - PHOTOS MONSEF KAMEL

Sur sa ferme de dindons, Cameron Lavallée
est seul maître à bord. Il pilote sans l'aide de personne
tous les aspects de l'élevage depuis la comptabilité
jusqu'aux soins apportés aux oiseaux...
Quand le travail devient passion.

Cameron Lavallée, fier de sa terre et de ses racines.



« Il faut avoir la passion pour ce métier, parce que c'est sept jours semaine et si l'alarme sonne un samedi soir à deux heures du matin, il faut être là », remarque Cameron Lavallée. Il est vrai qu'il est seul à s'occuper de ses oiseaux sur la parcelle de terre qui appartient à sa famille depuis cinq générations. Cette terre vallonnée et rocailleuse située à Saint-Gabriel-de-Valcartier, une région où les fermes se font maintenant plus rares, a d'abord nourri la famille. C'est le père de Cameron, Leslie qui, après avoir servi comme radio-mitrailleur dans l'aviation durant la Seconde Guerre mondiale, décide d'y élever des volailles de manière commerciale. « Mon père a construit son premier poulailler en 1949, explique Cameron tout en soulignant que pour une raison qui lui échappe, ce dernier a rapidement préféré la dinde au poulet. Jusqu'aux années 1970, enchaîne-t-il, il élevait des dindes noires, mâles et femelles, presque sauvages. Il envoyait les oiseaux à l'extérieur. C'était la meilleure façon d'utiliser nos terres qui sont faites pour le pâturage. Mon père avait aussi un petit couvoir pour fournir les éleveurs du coin. » Avec les années, les demandes de l'industrie et l'arrivée des quotas, les dindes blanches ont remplacé les dindes noires et le couvoir a cessé ses activités.

Cameron Lavallée entreprenait des études en commerce à l'Université McGill lorsqu'il a pris la relève de son père, il y a 33 ans. « Ma fille aînée, Sarah, rit de moi et me dit que je n'ai jamais eu un job. J'avais 23 ans et j'avais toujours travaillé sur la ferme. À mon arrivée, j'ai augmenté la production de 30 à 40 %. » L'année 2006 allait changer la donne. La Colombie-Britannique connaît alors un premier épisode de la grippe aviaire et des milliers d'oiseaux sont abattus. « Le gouvernement du Québec a alors exigé que l'on construise des poulaillers au lieu d'élever les dindes à l'extérieur. J'ai bâti un autre poulailler et réparé ceux existants pour pouvoir continuer la production commerciale. Maintenant mes dindons, seulement des mâles qui font environ 18 kg, sont tous élevés à l'intérieur. » ►



Mission solo

« Ma femme, Annie Massicotte, travaille dans un établissement financier, mes filles qui sont encore jeunes ne sont pas intéressées par l'élevage et ma ferme n'est pas assez grosse pour avoir un employé », explique Cameron Lavallée. Il y travaille donc seul. Bien que les cinq bâtiments soient automatisés et que le moindre bris soit immédiatement transmis à son téléphone intelligent, Cameron Lavallée effectue ses deux tournées journalières afin de s'assurer du bien-être de ses volailles. « Ce sont des oiseaux qui demandent beaucoup d'attention surtout pour les départs. » La ventilation, la qualité de la moulée et de l'eau demeurent des préoccupations constantes. « Il faut être organisé », soutient celui qui maintient ses équipements à jour et sait compter sur la technologie pour lui prêter main-forte.

Est-ce que sa formation en commerce acquise il y a déjà bien longtemps lui sert toujours? « Oui, répond-il, parce qu'une ferme c'est une entreprise. Il faut regarder ses comptes de très près. J'aime travailler au bureau, m'occuper de la comptabilité, des programmes gouvernementaux et de la ferme. Je me lève vers 6 heures tous les matins et je me couche vers 22 heures 30. Mes journées sont très occupées, même les samedis et les dimanches. L'horaire est lié au métier », mentionne-t-il.

Quand le marché va, tout va

Cameron Lavallée vend ses dindons directement à l'abattoir qui s'occupe de la transformation du produit et qui le distribue partout au Canada. « Le marché de la dinde femelle et celui du dindon mâle sont deux marchés différents, mentionne-t-il. Les abattoirs veulent des femelles plus petites, autour de 6 kg, pour les vendre entières. Moi, je produis de gros dindons pour la surtransformation. C'est un produit pour faire des sandwiches pour la restauration rapide, de la dinde hachée ou de la charcuterie. » L'ancien étudiant en commerce demeure à l'affût, chiffres à l'appui, des changements dans les habitudes de consommation des Canadiens et des Québécois. « Ce que je vois personnellement, c'est que les jeunes mangent moins de viandes. J'ai sorti quelques chiffres au Canada. La consommation de dinde en 1974 était de 4,3 kilos par personne, en 2020, elle était de 3,8 kilos », constate-t-il tout en mentionnant que le bœuf



Cameron Lavallée avec sa conjointe Annie Massicotte et leurs deux filles, Sophie et Vanessa.

et le porc ont perdu encore plus de plumes. « Pourtant la dinde est une belle viande. Elle est moins grasse que le porc et peut servir pour les hamburgers et les sauces à spaghetti. Le dindon demande aussi moins de ressources, constate celui qui s'intéresse au développement durable. Pour nourrir une dinde, il faut 2,2 kilos de grains, moins que le bœuf et le porc. » Quand on lui mentionne qu'il se mange moins de dindon au Québec que dans les autres provinces, il remet en cause d'abord les cartes des restaurants pour ensuite s'attarder aux déclinaisons du produit parfois moins accessibles chez les détaillants. « Il faudrait que la dinde soit au menu des restaurants au Québec. Tu vois le porc, le poulet, le bœuf, le canard... pourquoi pas la dinde? Si tu voyages à l'extérieur de la province, tu trouves la dinde au menu. » Les détaillants hors Québec offrent aussi plus de choix de coupes, souligne-t-il.



Mutation et gestion de l'offre

Habitudes de consommation, développement durable, accessibilité des produits en magasin ou au restaurant... À l'équation qui détermine le prix des aliments s'ajoutent aujourd'hui le fragile équilibre géopolitique de la planète ainsi que les changements climatiques. « La guerre entre la Russie et l'Ukraine a eu une influence sur le prix du grain. Les changements climatiques comme la sécheresse dans l'Ouest canadien à l'été 2022 et celle au Brésil à l'hiver 2021, aussi. Le maïs et le soya sont des commodités internationales. S'il y a une sécheresse au Brésil, ça nous affecte. Le prix du grain fait augmenter le prix de la viande, et malheureusement c'est souvent le consommateur qui paye. L'eau sera un autre problème pour nos enfants et petits-enfants, ajoute-t-il. L'eau est une richesse, le nouveau pétrole. »

Sur cet immense échiquier, où chaque nouvelle pièce à son importance _ pensons entre autres à la grippe aviaire et à la mondialisation_, la gestion de l'offre devient un élément clé, selon Cameron Lavallée. « Les fermes familiales sont des moteurs économiques en région. Une façon de distribuer l'argent partout au pays et d'aider les petites communautés. Si on élimine la gestion de l'offre et les petites fermes, on devient dépendant des denrées qui viennent de l'extérieur et à l'instabilité du prix. On laisse le contrôle de nos denrées à un autre pays. La gestion de l'offre permet de compétitionner avec la production de masse de grandes puissances comme les États-Unis, par exemple. Il ne faut pas oublier que la gestion de l'offre est un programme politique qui protège aussi les abattoirs et qui peut être aboli. Il faut garder notre autonomie alimentaire. Il faut être capable de nourrir notre monde, poursuit-il. La dinde d'ici n'est pas comme celle des États-Unis. L'alimentation, les soins, la réglementation sont différents et puis quand les fermes sont plus petites, les gens font plus attention à leurs oiseaux. » ➤

La dinde d'ici n'est pas comme celle des États-Unis. L'alimentation, les soins, la réglementation sont différents et puis **quand les fermes sont plus petites, les gens font plus attention à leurs oiseaux.** »



Le bien-être des oiseaux est une priorité pour ce travailleur acharné.





Lucidité et espoir

Muni d'une bonne dose de lucidité, Cameron Lavallée envisage l'avenir de façon sereine, pratique et posée. Comme bien des éleveurs, il a déjà pensé à des façons de diversifier ses sources de revenus en se tournant vers l'immobilier. « Il y a des fermes qui ont des meuneries, d'autres productions. Elles ont deux, trois sources de revenus. Je pense que ce sont des fermes comme celles-là qui vont continuer. Il me reste 10 ans, je n'ai pas de grands projets pour la ferme. Je vais l'améliorer pour que ça marche mieux et qu'il y ait moins de dépense à long terme. » Et la relève dans tout cela? J'ai trois filles. Ma plus vieille, Sarah, qui a 19 ans ne démontre pas d'intérêt. Vanessa et Sophie ont 15 ans et 13 ans. Elles sont encore bien jeunes. » Mais qui sait... avec la passion que déploie Cameron Lavallée pour son métier et son élevage, l'étincelle peut jaillir. 🦋



FERME CL LAVALLÉE INC.

» Propriétaire :

Cameron Lavallée

» Lieu de production :

Saint-Gabriel-de-Valcartier,
dans la MRC de La Jacques-Cartier,
au nord de la ville de Québec

» Type de production :

dindons mâles

» Volume de production annuel :

16 000 à 17 000 dindons
(300 000 kilos de viande)

DINDON

LA PRODUCTION DE DINDON EN BAISSÉ AU PAYS

TEXTE DIRECTION DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES

Pour l'année contingente 2022-2023, la production de dindon est en baisse pour la province et au pays. Les données compilées par Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC) montrent qu'au cours de la période qui s'est terminée le 30 avril 2023, la production québécoise de dindon pour le marché domestique et l'exportation a atteint 28,8 millions de kilogrammes (Mkg) éviscérés, enregistrant une baisse de 4,4 % (-1,3 Mkg) par rapport à la période 2021-2022.

Au Canada, la production de mai 2022 à avril 2023 a atteint 150,3 Mkg, en baisse de 2,4 % (-3,7 Mkg) par rapport à l'année précédente. Cette baisse de la production survient alors que le secteur canadien du dindon avait déterminé que les besoins des consommateurs étaient croissants. Fixée à 146 Mkg éviscérés en août 2022, l'allocation de la période 2022-2023 est supérieure de 5 % par rapport à l'allocation de la période précédente qui était de 139 Mkg éviscérés. Cette production insuffisante s'explique par les nombreuses éclosions de grippe aviaire qui ont lourdement hypothéqué la production de plusieurs provinces.

Le détail de l'abattage par catégorie, mais excluant les dindons adultes, montre que la production québécoise de dindons légers (oiseaux de moins de 9 kg en poids éviscéré, ou moins de

10,8 kg vif) totalise 13,7 Mkg, en baisse de 1,8 % (-252 000 kg). De son côté, la production de dindons lourds, à 14,8 Mkg, a diminué de 6,5 % (-1 Mkg), toujours par rapport à la période précédente. Au Canada, la production de dindons légers s'est chiffrée à 74,0 Mkg, une hausse de 4,4 % (+3,1 Mkg), par rapport à 2021-2022, tandis que la production de dindons lourds qui a totalisé 71,6 Mkg a diminué de 7,8 % (-6,1 Mkg).

Comme à l'échelle nationale, la transition du marché vers du dindon de plus en plus léger s'observe au Québec depuis 2020. Toutefois, lorsque nous comparons le pourcentage de dindons lourds (plus de 9 kg éviscérés) abattus au Canada, par province, le Québec peine à conserver ses parts de marché relatives par rapport à l'Ontario et à l'Alberta. On observe une tendance à la baisse pour le Québec qui produisait 23,6 % du dindon lourd au Canada en 2019. En 2022, ce pourcentage diminue à 21,1 % et en 2023, se situe à 20,5 %. Pour l'Ontario, on observe une légère tendance haussière, la province produisant plus de la moitié des dindons lourds au Canada, avec un pourcentage qui est passé de 49,6 % en 2019 à 53,1 % en 2023. Fortement affectée par la grippe aviaire, l'Alberta a produit moins de 9 % des dindons lourds canadiens en 2022, cependant en 2023, elle détient une part de 12 %, en hausse de 1,8 % par rapport à 2019.

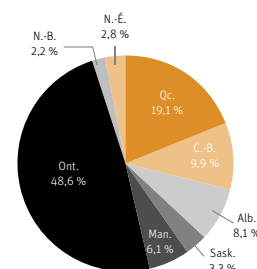
PART DES PROVINCES DANS LA PRODUCTION DE DINDON LOURD*, 2018 À 2023

	ALBERTA	ONTARIO	QUÉBEC	AUTRES PROVINCES	% LOURD AU CANADA
2018	10,27%	49,35%	22,90%	17,48%	53,30%
2019	10,18%	49,56%	23,63%	16,63%	54,78%
2020	10,09%	51,36%	21,84%	16,71%	55,35%
2021	11,47%	50,02%	20,75%	17,77%	51,77%
2022	8,81%	52,99%	21,09%	17,11%	52,27%
2023**	11,97%	53,06%	20,49%	3,29%	48,83%

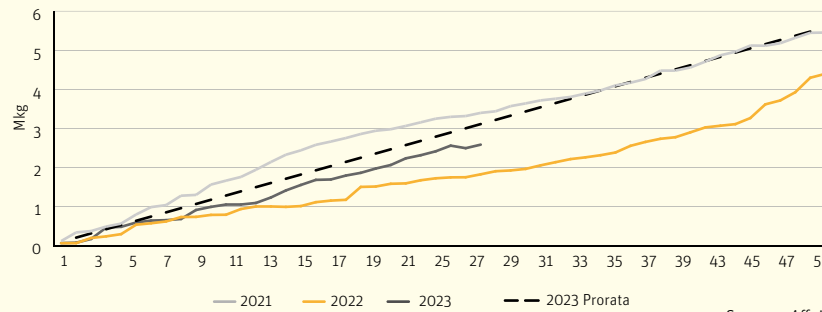
*sans les dindons adultes; **Janvier à juin 2023

Source : Les Éleveurs de dindon du Canada

PRODUCTION CANADIENNE DE DINDON PAR PROVINCE, MAI À AVRIL 2022-2023



IMPORTATIONS SOUS LE CONTINGENT TARIFAIRE DE L'OMC/ACEUM



Source : Affaires mondiales Canada

Importations

En 2023, le rythme des importations au pays est plus soutenu qu'en 2022, mais toujours inférieur à 2021. Au 22 juillet, les importations de viande de dindon sous contingent tarifaire ont atteint un total de 2,6 Mkg. Ce volume provient des accords de l'OMC/ACEUM et accuse un retard de 16,8 % (-0,5 Mkg) par rapport au prorata. Aucun volume n'a été importé en vertu du Partenariat transpacifique global et progressiste (PTPGP) depuis le début de la période qui commence en mai 2023. Pour rappel, 3,5 Mkg sont disponibles en vertu du PTPGP jusqu'au mois d'avril 2024. Le Chili, le seul véritable exportateur potentiel vers le Canada, a fortement été affecté par la grippe aviaire. Pour les accords de l'OMC/ACEUM, le volume du contingent disponible pour le reste de l'année 2023 est de 3,0 Mkg pour une moyenne de 130 000 kg par semaine au lieu de 107 000 kg au prorata. Les importations en provenance des États-Unis (84 %), du Chili (4 %) et de la Pologne (12 %) étaient constituées de parties désossées (80 %), de dindon transformé (9 %), de dindons entiers (6 %) et de parties avec os (4 %).

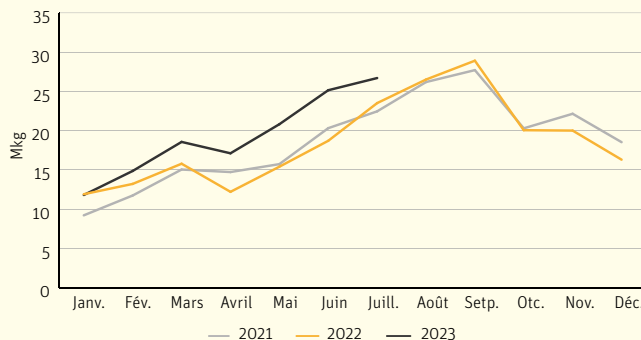
Stocks

La hausse saisonnière des stocks se poursuit. Au 1^{er} juillet 2023, les stocks totaux de dindon ont atteint 26,2 Mkg. Ce chiffre représente une augmentation de 18,9 % (+4,2 Mkg) par rapport au 1^{er} juillet 2022 et de 6 % (+1,5 Mkg) par rapport au mois précédent. Ils étaient constitués principalement de dindons entiers de moins de 9 kg (67 %), de morceaux (11 %), de poitrines désossées sans peau (6 %), de dindon transformé (9 %) et de dindons entiers de plus de 9 kg (2 %). Les stocks de dindons entiers de moins de 9 kg, à 17,8 Mkg ont augmenté de 3,4 Mkg par rapport à l'an dernier alors qu'ils se chiffraient à 14,4 Mkg.

Ventes au détail

Malheureusement, les données sur les ventes de dindon en épicerie ne sont pas disponibles. La méthodologie est actuellement en révision par la firme Nielsen et les Éleveurs de dindon du Canada. Ces informations seront publiées dans les prochains numéros de *NOUVAiles*. 🦃

INVENTAIRES CANADIENS DE DINDON, EN MKG



Source : Agriculture et Agroalimentaire Canada



UN DÉBUT D'ANNÉE RICHE EN EXPÉRIENCES



TEXTE CALVIN MCBAIN, DÉLÉGUÉ DES EVQ AUPRÈS DES EDC

La présence de l'influenza aviaire

Les nouvelles détectations d'influenza aviaire, chez les oiseaux domestiques et sauvages, restent inférieures aux niveaux enregistrés à la même époque en 2022 en Amérique du Nord. Des éclosions ont été enregistrées en avril au Québec et des cas sporadiques déclarés en Ontario, en Alberta et en Colombie-Britannique.

Alors que les détectations d'influenza aviaire ont ralenti ce printemps et cet été, l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA), en partenariat avec les provinces et les associations industrielles, a poursuivi son travail sur le développement des capacités d'intervention, en tenant compte des leçons tirées de la récente épidémie.

Les Éleveurs de dindon du Canada (EDC) ont aussi mis en place un comité composé d'agriculteurs expérimentés, et d'un représentant de chaque province, afin de recueillir des informations sur l'influenza aviaire que les EDC ont pu transmettre à l'ACIA, mais aussi pour élaborer des documents de référence pratiques pour d'autres agriculteurs. Le comité a défini plusieurs priorités de travail, notamment des procédures opérationnelles normalisées pour le nettoyage et la désinfection, ainsi qu'un guide contenant des informations sur la réponse à l'influenza aviaire au Canada et une section sur la planification, avec des procédures opérationnelles normalisées et d'autres ressources, pour aider les éleveurs à réfléchir à leur protocole en cas de détection de l'influenza aviaire dans leur élevage.

Des documents de communication sur la biosécurité, l'un plus général et l'autre spécifique à l'entrée des bâtiments d'élevage, tenant compte de certaines des conclusions de l'enquête initiale sur l'épidémie, ont également été élaborés et distribués aux Offices provinciaux. Ces conclusions sont également prises en compte dans le cadre de l'examen en cours du *Programme de salubrité des aliments à la ferme* des EDC.



L'industrie du dindon sous la loupe

Les EDC ont entrepris une évaluation du cycle de vie (ECV) du secteur du dindon afin de mieux comprendre les performances environnementales et sociales de l'industrie au Canada. Les éleveurs de dindons, les producteurs, les couvoirs, l'industrie alimentaire et le secteur de la transformation de tout le Canada ont collaboré à cette étude. L'infographie sur l'ECV est disponible en ligne : www.leseleveursdedindonducanada.ca/a-la-ferme/a-la-ferme-durabilite/

Relations avec le gouvernement

Les EDC continuent de suivre plusieurs projets de loi et travaux gouvernementaux. Notamment le projet de loi C-282, loi modifiant la *Loi sur le ministère des Affaires étrangères, du Commerce et du Développement* (gestion de l'offre), qui a été adopté en troisième lecture en juin. Le projet de loi C-282 éviterait de nouvelles concessions en matière d'accès au marché dans les secteurs sous gestion de l'offre dans le cadre de futurs accords commerciaux. La promulgation du projet de loi C-282 renforcera et protégera le système canadien de gestion de l'offre. Le Bloc Québécois a tenu une conférence de presse à la suite du vote, en compagnie de représentants d'autres partis, dont la ministre Bibeau et le porte-parole du NPD en matière d'agriculture, Alistair MacGregor. À l'échelle provinciale et nationale, des représentants des cinq groupes de producteurs soumis à la gestion de l'offre étaient présents, y compris des membres du personnel des EDC. Le SM5 a publié une déclaration saluant l'adoption du projet de loi à la Chambre et demandant aux sénateurs de l'appuyer : <https://www.leseleveursdedindonducanada.ca/medias/actualites/welcome-the-passage-of-bill-c-282-in-the-house-of-commons/> >

Les EDC ont également soumis une lettre de soutien au projet de loi C-234, loi modifiant la *Loi sur la tarification de la pollution causée par les gaz à effet de serre* afin d'élargir la définition de machinerie agricole admissible. L'Agriculture Carbon Alliance (ACA) a produit plusieurs documents de sensibilisation à l'appui du projet de loi C-234 et poursuivra ses efforts au niveau du Sénat. De plus amples informations sont disponibles sur le travail de l'ACA à l'adresse suivante : agcarbonalliance.ca.

Ce printemps, les EDC ont participé à deux événements. La Cantine du centre-ville a eu lieu à Ottawa avec le GO4 le 18 mai. Des agriculteurs et des représentants des

producteurs d'œufs et de volailles ont rencontré des intervenants clés du gouvernement, des médias locaux et des membres du public d'Ottawa. Plus de 35 députés, plusieurs sénateurs et un grand nombre de consommateurs ont assisté à l'événement.

La conférence et le salon professionnel de la Fédération canadienne des municipalités (FCM) ont eu lieu du 25 au 28 mai à Toronto. Ces événements sont le fruit d'un effort conjoint avec le SM5 national et comprenaient des présentations de groupes d'experts qui ont réuni plus de 300 participants. Le FCM a été l'occasion de converser avec des conseillers, des maires et des dirigeants fédéraux.



Conférence de l'OMC

La 13^e Conférence ministérielle de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) aura lieu la semaine du 26 février 2024 à Abu Dhabi, aux Émirats arabes unis (EAU).

En ce qui concerne l'agriculture en particulier, une priorité sera accordée aux questions sur la sécurité alimentaire et la durabilité pour les pays en développement (stockage public de denrées alimentaires [PSH], sauvegarde spéciale [SSM]). Deux autres questions importantes sont attendues : la réduction des restrictions à l'exportation dans l'agriculture et les questions de transparence (par exemple, des rapports plus détaillés et de meilleure qualité sur les subventions nationales). Actuellement, les membres de l'OMC sont dans l'impasse sur la manière de réduire les niveaux globaux de soutien interne, ce qui est lié aux négociations sur l'accès au marché. En mettant davantage l'accent sur les questions de transparence, l'OMC obtiendra des informations sur les soutiens internes qui pourront ensuite faire l'objet de négociations plus approfondies.



**L'Ukraine est
le septième pays
à demander l'adhésion,
après le Royaume-Uni,
la République populaire
de Chine, Taïwan,
l'Équateur, le Costa Rica
et l'Uruguay.**

L'Ukraine demande d'adhérer à l'Accord de partenariat transpacifique global et progressiste (PTPGP)

Le 5 mai 2023, l'Ukraine a officiellement demandé à adhérer au PTPGP. L'Ukraine est le septième pays à demander l'adhésion, après le Royaume-Uni, la République populaire de Chine, Taïwan, l'Équateur, le Costa Rica et l'Uruguay. Pour toutes les demandes d'adhésion, le Canada travaillera avec les autres membres du PTPGP pour évaluer la demande et décider, par consensus, d'entamer ou non des négociations avec l'Ukraine. Le PTPGP est conçu pour s'étendre par le biais d'adhésions et donne aux membres existants la possibilité d'obtenir un nouvel accès préférentiel.

Les seules négociations d'adhésion formelles qui ont été conclues l'ont été avec le Royaume-Uni le 31 mars 2023. Il est essentiel de noter qu'aucun accès supplémentaire pour les produits soumis à la gestion de l'offre n'a été accordé dans le cadre du processus d'adhésion. Le Royaume-Uni, comme tous les autres pays du PTPGP, pourra accéder aux contingents tarifaires du PTPGP actuellement en place une fois que l'accord d'adhésion entrera en vigueur. 🏹



Pensez Dindon^{MC} en 2023

TEXTE DIRECTION DES COMMUNICATIONS ET DU MARKETING

En 2023, la campagne Pensez Dindon^{MC} / Think TurkeyTM poursuit sa mission de sensibilisation à la polyvalence et aux avantages du dindon tout en encourageant la demande tout au long de l'année dans le but d'augmenter chez les Canadiens la consommation de cette protéine.

Pour sa cinquième année, la campagne vise à donner aux Canadiens plus de raisons de choisir le dindon en leur montrant à quel point le dindon répond à leurs priorités nutritionnelles, au quotidien et pendant les fêtes.

Pour démarrer l'année, *Pensez Dindon* a présenté le dindon comme la protéine maigre et saine par excellence en collaborant avec des personnalités et des influenceurs du monde de la mise en forme pour créer des recettes à base de dindon à incorporer à leur routine de bien-être. Sur les réseaux sociaux, *Pensez Dindon* a publié des recettes nutritives à base de dindon et a lancé un concours offrant la chance de gagner un ensemble d'accessoires de cuisine pour cuire et préparer du dindon encore plus facilement.



Le défi Dinde-O-Thon

Le mois de février a été marqué par le lancement du tout premier défi « Dinde-O-Thon ». *Pensez Dindon*, en partenariat avec Quilles Canada, a lancé un événement national qui mettait les Canadiens au défi de tenter de réaliser une « dinde », soit trois abats consécutifs. Ils ont été invités à se rendre dans l'un des 240 centres de quilles participants et à tenter leur chance pour gagner des cartes-cadeaux d'épicerie à utiliser pour leur souper de dindon.

Au mois de mars, *Pensez Dindon* s'est associé à des nutritionnistes experts, comme Isabelle Huot, qui s'est rendu sur le plateau de *Salut Bonjour* pour expliquer comment le dindon s'intègre à une alimentation équilibrée.

Pâques, c'est dindon facile

Pâques, c'était dindon facile cette année grâce à *Pensez Dindon*, qui a mis de l'avant toutes les façons de cuisiner avec le dindon, que ce soit des recettes de rôtis faciles à celles qui sortent de l'ordinaire! Le message a été amplifié à travers une campagne entièrement intégrée, comprenant des partenariats avec des influenceurs comme Max L'Affamé, qui ont présenté comment préparer facilement un souper à base de dindon qui plaira à toute la famille.

Pour renforcer le message «Pâques, c'est dindon facile», une campagne numérique a été lancée, afin de rediriger les consommateurs vers PensezDindon.ca, où sont présentés des trucs et astuces sur le dindon, ainsi que des outils tels que la calculatrice pour l'achat, la décongélation et la cuisson d'un dindon entier et une série de recettes à base de dindon.

Juste à temps pour Pâques, Les légumes adorent le dindon ont accueilli une nouvelle recrue : la patate! Un charmant personnage chanteur de jazz est passé à la télévision pour rappeler aux consommateurs que le dindon est la protéine idéale pour accompagner les légumes.



Le gril vibre aux sons du dindon

Durant l'été, *Pensez Dindon* vous a fait découvrir comment le gril vibre aux sons du dindon à travers de nouveaux visuels, mettant en vedette les favoris de l'été accompagnés de paroles accrocheuses et de musiques mémorables.

Le programme met en lumière les nombreuses et délicieuses façons de dorer du dindon sur le gril grâce à la visibilité en magasin, du marketing multiculturel, des relations publiques, les réseaux sociaux, des partenariats et des achats médias, y compris l'émission populaire de RDS, le 5 à 7, avec l'expert BBQ, Max Lavoie.

3 birdies = 1 dindon

Pensez Dindon s'est aussi associé à Golf Canada, ainsi qu'à l'Omnium canadien RBC et l'Omnium féminin CPKC. Promu par le golfeur canadien et présentateur du PGA Tour, Graham DeLaet, ce partenariat a lancé le tout premier défi «3 birdies = 1 dindon», invitant les joueurs à tenter des «dindons» (c'est-à-dire trois birdies de suite ou plus) au profit de Premier départ – Canada, un organisme national dédié à faire découvrir le golf et ses valeurs aux jeunes Canadiens.

Restez à l'affût pour découvrir d'autres programmes délicieusement inspirants de *Pensez DindonMC / Think Turkey™* tout au long de l'année 2023! 🦃



DE L'HUMOUR AU MENU POUR LE DINDON DU QUÉBEC

TEXTE DIRECTION DES COMMUNICATIONS ET DU MARKETING



En collaboration avec l'agence créative Archipel, Les Éleveurs de volailles du Québec ont lancé, le 10 juillet dernier, leur nouvelle campagne publicitaire estivale pour le Dindon du Québec sous le thème *Parlons Dindon*. La campagne provinciale fait écho à la campagne nationale "Pensez Dindon" et vise à promouvoir la marque le Dindon du Québec en la rendant plus significative et présente au Québec. En désaisonnalisant le dindon, nous rappelons au consommateur qu'il peut consommer de la dinde à l'année, notamment sur le BBQ. Par l'humour et l'absurde, cette campagne veut marquer l'esprit pour démontrer que le



dindon est la solution aux problèmes de cuisine du quotidien lorsque l'on cherche à varier son alimentation avec une viande simple, que nous connaissons et facile à cuisiner.

Les différents messages de cette campagne se retrouvent dans divers médias numériques tels que *La Presse +* et *Urbania* ainsi que sur différents sites de recettes dont entre autres 3 fois par jour, *Zeste*, *Recettes du Québec*, *Le Coup de grâce*, *Pratico pratiques* et *Coup de pouce*. Parallèlement aux

différents placements numériques, une présence sur les réseaux sociaux, dont Facebook et Instagram, autant en publications organiques que commanditées est au menu.

En plus de la visibilité média, une fausse ligne d'écoute Web loufoque est mise en place afin de faire interagir les consommateurs avec notre site Web en leur proposant des solutions dindon humoristiques. Des heures de plaisir à écouter les messages sur le répondeur du 1-866-6-DINDON :) 🐔





CAMITAL

REVÊTEMENTS MÉTALLIQUES

**MANUFACTURIER DE
REVÊTEMENTS MÉTALLIQUES
DE PREMIÈRE QUALITÉ**






CAMITAL.CA | 1 888 358-6546





221821

**CONSEIL**

Pour une saveur piquante, ajoutez plus de piments chipotle.

BROCHETTES DE DINDON AU CHIPOTLE ET À LA MANGUE

PORTIONS : 6 - MARINADE : 3 À 4 HEURES - TEMPS DE PRÉPARATION : 15 MIN. - TEMPS DE CUISSON : 25 MIN.

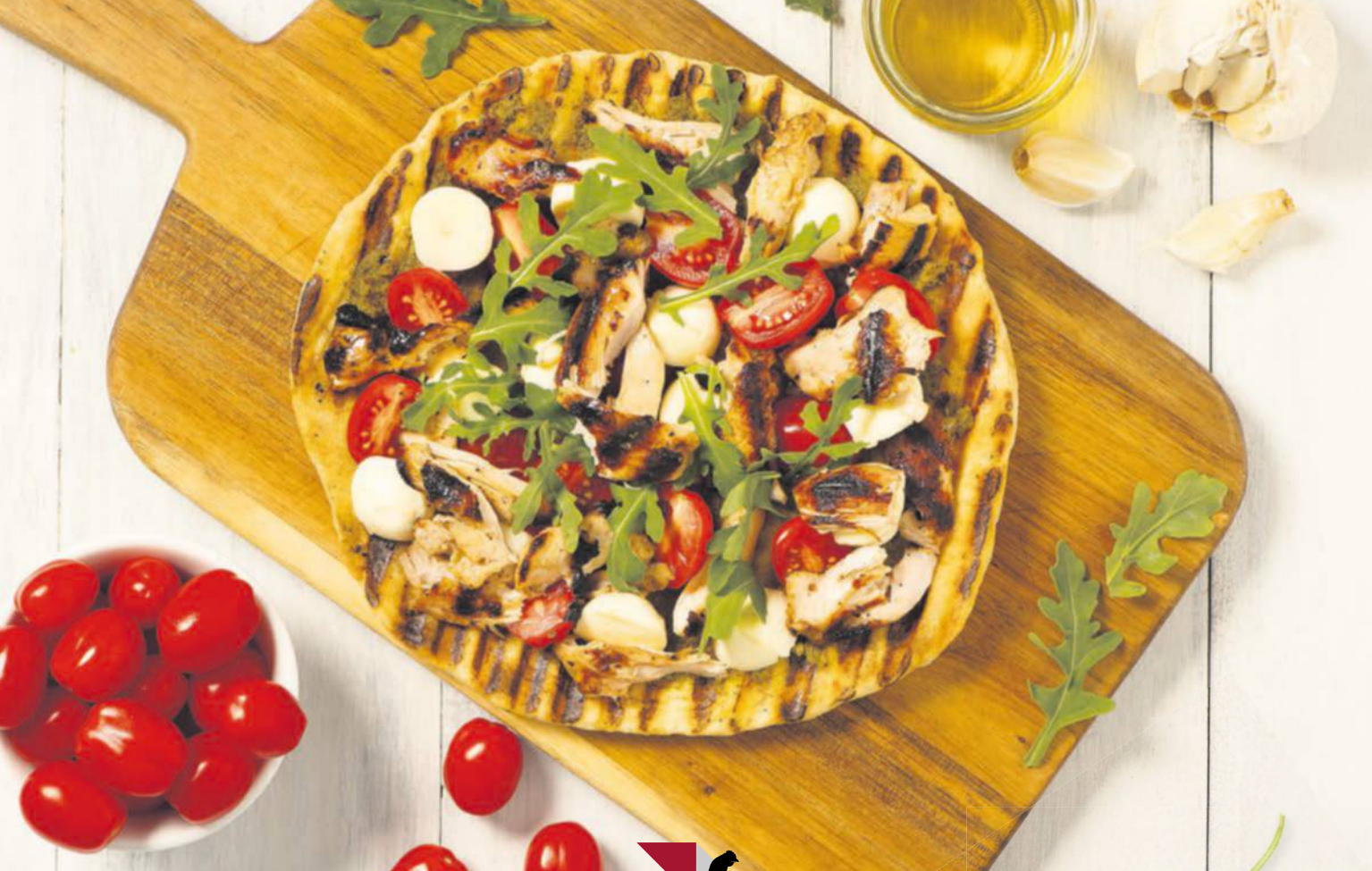
Ingrédients

- 750 g (1 1/2 lb) de poitrine de dindon, sans la peau, coupés en gros cubes
- 15 ml (1 c. à soupe) d'huile de canola
- 60 ml (1/4 tasse) d'oignon jaune, haché
- 30 ml (2 c. à soupe) d'ail émincé
- 30 ml (2 c. à soupe) de piment chipotle dans une sauce adobo, haché
- 15 ml (1 c. à soupe) de sauce adobo
- 375 ml (1 1/2 tasse) de mangue fraîche ou congelée, hachée
- 30 ml (2 c. à soupe) de vinaigre de cidre de pomme
- 30 ml (2 c. à soupe) de cassonade
- 30 ml (2 c. à soupe) de sauce chili ou de ketchup
- 0,5 ml (1/8 c. à thé) de sel
- Brochettes, en métal ou en bois
- Quartiers de lime (facultatif)

Étapes

1. Faire chauffer l'huile dans une casserole à feu moyen. Ajouter l'oignon et cuire jusqu'à ce qu'il soit tendre et translucide.
2. Ajouter l'ail, le piment chipotle et la sauce adobo, poursuivre la cuisson des ingrédients jusqu'à ce qu'un parfum s'en dégage, environ 1 minute. Ajouter la mangue, le vinaigre de cidre de pomme, la cassonade, la sauce chili et le sel. Porter à ébullition, en remuant occasionnellement. Laisser mijoter pendant environ 5 minutes. Retirer du feu et laisser refroidir.
3. Transférer la sauce dans un petit robot culinaire ou un mélangeur. Mixer jusqu'à l'obtention d'une consistance lisse.
4. Verser environ les 2/3 de la sauce au chipotle et à la mangue sur les cubes de dindon placés dans un sac refermable ou dans un contenant avec couvercle. S'assurer que tout le dindon est recouvert de sauce. Laisser mariner de 3 à 4 heures ou toute la nuit.
5. Enfiler les cubes de dindon sur les brochettes. Si vous utilisez des brochettes en bois, assurez-vous de les laisser tremper dans de l'eau pendant au moins 30 minutes avant d'enfiler le dindon.
6. Préchauffer le barbecue à feu moyen. Faire griller les brochettes de dindon pendant 5 minutes, puis les retourner. Laisser griller 5 minutes de plus, puis les retourner de nouveau.
7. Badigeonner les brochettes avec la sauce réservée au bout de 10 minutes, puis retourner les brochettes et les badigeonner de nouveau. Faire griller jusqu'à ce que la température interne atteigne 74 °C (165 °F), environ 12 à 15 minutes.
8. Retirer du gril et laisser reposer pendant environ 5 minutes avant de servir avec des quartiers de lime, si désiré.

Cette recette est une gracieuseté de Nicole Harling
@culinarycool et de Pensez Dindon.



PAIN PLAT CAPRESE AU POULET BBQ

Rapide et savoureux!

PORTIONS : 4 - MARINADE : 4 HEURES - TEMPS DE PRÉPARATION : 20 MIN. - TEMPS DE CUISSON : 22 MIN.

Ingrédients

- 60 ml (1/4 tasse) d'huile d'olive + 15 ml (1 c. à soupe)
- 60 ml (1/4 tasse) de vinaigre balsamique
- 30 ml (2 c. à soupe) de miel
- 4 gousses d'ail coupées finement
- 6 cuisses de poulet désossé, sans peau, 750 g (1 1/2 lb)
- 2,5 ml (1/2 c. à thé) de sel et de poivre
- 1 boule de 700 g de pâte à pizza préparée
- 250 ml (1 tasse) de tomates raisins coupées en deux
- 500 g (1 lb) de bocconcini cocktail, coupés en deux
- 60 ml (1/4 tasse) de pesto
- 250 ml (1 tasse) de mini-roquette

Étapes

1. Mélanger 1/4 tasse (60 ml) d'huile d'olive, le vinaigre balsamique, le miel et l'ail. Verser la marinade dans un grand sac refermable. Ajouter le poulet, fermer le sac, en libérant le plus d'air possible et enduire le poulet pour qu'il soit bien enrobé. Réfrigérer au moins 4 heures ou jusqu'au lendemain.
2. Préchauffer le gril à feu moyen vif. Bien graisser les grilles de cuisson. Saupoudrer le poulet de sel et de poivre. Griller le poulet en le retournant une fois, pendant 10 à 12 minutes ou jusqu'à ce qu'il soit bien marqué et bien cuit. Laisser reposer 5 minutes. Couper en tranches minces.
3. Diviser la pâte à pizza en 4 portions. Sur une surface légèrement enfari-

née, abaisser chaque portion pour obtenir une rondelle mince de 8 pouces (20 cm). Badigeonner une partie de l'huile restante sur un côté.

4. Placer les rondelles sur le gril, le côté huilé vers le bas. Griller pendant 2 à 3 minutes ou jusqu'à ce qu'elles soient légèrement dorées. Retourner et réduire le feu à moyen. Badigeonner le dessus avec le reste d'huile. Très rapidement, répartir le poulet, les tomates, les bocconcini et le pesto sur les pizzas.
5. Abaisser le couvercle et griller pendant 5 à 7 minutes ou jusqu'à ce que la pâte soit bien cuite et que les garnitures soient réchauffées. Retirer du gril. Garnir chaque pizza de roquette avant de servir.

Cette recette est une gracieuseté des Producteurs de poulet du Canada.

NOUVAiles

VERSION PAPIER

Le magazine *NouvAiles* est publié quatre fois par année.

Le magazine *NouvAiles* est envoyé gratuitement* par la poste aux éleveurs de volailles du Québec ainsi qu'aux partenaires de la filière avicole.

*Un exemplaire gratuit par adresse postale.

Pour tout changement de coordonnées, écrire à volailles@upa.qc.ca.

Pour des exemplaires supplémentaires ou pour toute autre personne désirant recevoir le magazine papier, contacter *La Terre de chez nous* :

Tél. : 1 800 528-3773

Courriel : abonnement@laterre.ca

Tarifs d'abonnement :

Un an : 20 \$; deux ans : 30 \$;
trois ans : 40 \$

VERSION ÉLECTRONIQUE

Le magazine *NouvAiles* est également envoyé par courriel aux éleveurs de volailles du Québec et aux partenaires de l'industrie avicole.

Veuillez noter qu'une adresse courriel par numéro de quota (celle fournie au Service du contingentement des EVQ) et par organisation (partenaires de la filière avicole) est utilisée.

Pour tout changement de coordonnées et/ou pour s'abonner à la version électronique du magazine *NouvAiles*, écrire à volailles@upa.qc.ca.

Le magazine est également disponible en ligne sur le site web des Éleveurs de volailles du Québec, dans la section *Publications*. Visitez levolaillesduquebec.qc.ca.

NOUVAiles ÉDITION EXPRESS

L'infolettre *NouvAiles Express* est publiée par les Éleveurs de volailles du Québec.

L'infolettre est uniquement envoyée aux titulaires de quotas de poulet et de dindon.

Veuillez noter qu'une adresse courriel par numéro de quota est utilisée (celle fournie au Service du contingentement des EVQ).

Pour tout changement d'adresse courriel, écrire à volailles@upa.qc.ca.

Vous avez des commentaires, des suggestions d'articles, de reportages, des questions? N'hésitez pas et écrivez-nous à volailles@upa.qc.ca. C'est votre magazine!



Cultivez votre potentiel agricole

Avec le programme :

Dimension E

Programme offrant des services sur mesure aux femmes entrepreneures du domaine agricole et forestier partout au Canada. Il permet de renforcer le potentiel de chaque agricultrice en les outillant et en les accompagnant dans leurs démarches entrepreneuriales.

5 h de consultations
gratuites avec
différents experts

Accompagnement
individuel personnalisé

Offre de conférences
et midi-causeries

Codéveloppement
professionnel

Mentorat
entrepreneurial

Parcours de formation
d'une durée de 8 mois

100 \$ de crédit applicable sur la documentation du CRAAQ



RENSEIGNEMENTS

Katherine Rousseau

Chargée de programme | Spécialiste en entrepreneuriat

514 914-5382

dimension-e@upa.qc.ca

dimension-e.ca

Dimension E est financé par la Stratégie pour les femmes en entrepreneuriat (SFE), une initiative du gouvernement du Canada.



Innovation, Science and
Economic Development Canada

Innovation, Sciences et
Développement économique Canada

PROJET PORTÉ PAR :



Lame + Épandeur
de copeaux/paille



Ventrac est votre solution
de tracteur unique pour un
entretien efficace de votre
poulailler.

- Puissant et compacte
- Très maniable
- Plus de 30 accessoires disponibles



**RÉSERVEZ VOTRE
DÉMO AUJOURD'HUI**

salesinquiries@turfcare.ca
1-855-290-0518

Pour plus d'information :
turfcare.ca ou ventrac.com

*Votre distributeur exclusif
d'équipements Ventrac*



TURF CARE

220474



De nouveaux outils de communications : suite

Nous poursuivons la série d'outils de communication avec une fiche explicative détachable sur la biosécurité.

Dans un souci de toujours mieux outiller ses membres, les Éleveurs de volailles du Québec se sont donné le mandat d'innover dans leurs interventions avec la mise en place d'outils de communication et d'accompagnement.



Si j'ai des questions concernant la biosécurité, à qui puis-je m'adresser ?

Si vous avez des questions, vous pouvez contacter l'équipe des auditeurs au 514 556-1625 ou à l'adresse courriel audits.evq@upa.qc.ca.



BIOSÉCURITÉ : LISTE DE VÉRIFICATION POUR LA FORMATION DU PERSONNEL

En tout temps, il est important d'adapter nos actions pour empêcher l'introduction des maladies par la porte d'entrée du poulailler. **Quoi de mieux qu'une rencontre avec votre famille et vos employé(es) pour leur expliquer l'importance que vous accordez à la biosécurité?** Pour ne rien oublier, cochez les 5 points à vérifier avec eux. ☒

Discutez des principaux enjeux de biosécurité

Trois enjeux ont été observés dans les fermes de poulets/dindons infectées par la grippe aviaire :



Contamination de l'environnement



Proximité d'un plan d'eau

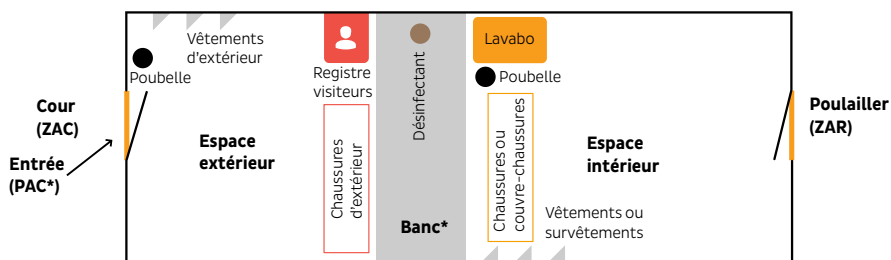


Bris de biosécurité à l'entrée du poulailler

Expliquez les moyens pris pour préserver la santé de vos volailles

Observez la conception de l'entrée du poulailler qui sépare physiquement l'espace extérieur de l'espace intérieur.

Entrée de poulailler à 2 zones



Source : EQCMA

*Banc avec muret jusqu'au sol ou autre délimitation physique complète
PAC : point d'accès contrôlé ZAC : zone d'accès contrôlé ZAR : zone d'accès restreint



Visionnez les 2 vidéos sur l'entrée du poulailler ensemble

<https://evqdirect.ca/influenza-aviaire>



■ Pratiquez-vous à entrer et à sortir

1. Entrez dans le poulailler et accrochez vos vêtements d'extérieur ☐
2. Assoyez-vous sur le banc et retirez vos chaussures d'extérieur sans toucher le plancher ☐
3. Enfilez les chaussures dédiées au poulailler sans toucher le plancher de l'espace intérieur avec vos bas ☐
4. Lavez/désinfectez vos mains ☐
5. Enfilez vos vêtements dédiés au poulailler ☐

Pour 5 minutes ou 2 heures dans le poulailler, suivez ces mêmes étapes.

■ Revoyez les autres mesures à prendre pour éviter la contamination



Une cour propre

Entretenez le chemin de ferme et la cour. Des surfaces nivelées, sans flaque d'eau ni boue, réduisent le risque d'introduction des maladies. Désinfectez les roues des véhicules à l'entrée et à la sortie des fermes d'une zone de contrôle primaire de l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) sera beaucoup plus facile et efficace.



Une entrée ultra propre

Utilisez un banc allant jusqu'au sol pour empêcher la matière organique de l'espace extérieur de contaminer le plancher de l'espace intérieur. Balayez souvent les planchers avec un balai dédié à chaque espace. Désinfectez ensuite les planchers des espaces avec un pulvérisateur.



Un nouveau départ entre les élevages

Lavez et désinfectez le poulailler incluant l'entrée et les passages. Préchauffez le poulailler pendant 3 jours à 30 °C, juste avant l'arrivée des poussins/dindonneaux, pour détruire le virus de la grippe aviaire.

■ Partagez nos infos sur la grippe aviaire à tout votre personnel

- **Surveillez vos courriels** car l'infolettre NOUVAiles Express est une mine d'informations
- **Visitez le site des EVQ** au <https://evqdirect.ca/influenza-aviaire>
- **Visitez le site de l'EQCMA** au <http://www.eqcma.ca/>

Contactez l'équipe des auditeurs

à l'adresse : audits.evq@upa.qc.ca



**VOUS AIMERIEZ
QUE VOTRE FERME
FASSE L'OBJET
D'UN REPORTAGE ?**



**VOUS AIMERIEZ
EN SAVOIR PLUS SUR
UN SUJET PARTICULIER ?**

N'hésitez pas et contactez-nous à
volailles@upa.qc.ca



C'est votre magazine!



Producteur en tête.
Rendement à cœur.

Notre R&D fait la différence!

Nous sommes axés sur la...

- ✓ **Profitabilité**
- ✓ **Régie**
- ✓ **Santé**



Pierre-Luc Bouchard, agr.
Directeur production avicole



Karine Valiquette, M.Sc., agr.
Experte nutrition avicole



Annick Gagnon, MBA, agr.
Directrice nutrition, qualité et R&D



Mathieu Couture, MBA, agr.
Directeur ventes avicoles



418 882-5656
DÉCOUVREZ NOTRE ÉQUIPE